

**MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE**

SECRETARIAT GENERAL

Direction générale des ressources humaines

AGREGATION EXTERNE

SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

**Rapport
présenté par Alain MICHEL
Inspecteur général de l'éducation nationale
Président du jury**

Session 2006

**Les rapports des jurys des concours sont établis sous la responsabilité des
présidents du jury**

AGREGATION EXTERNE DE SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

SESSION 2006

INTRODUCTION GENERALE

La session 2006 du concours de l'agrégation externe de sciences économiques et sociales se caractérise par une forte baisse du nombre de postes offerts par rapport à la session 2005 (23 contre 33 postes en 2005) qui marque un infléchissement notable par rapport aux dernières années. Le nombre d'inscrits a continué d'augmenter de manière significative, passant de 583 en 2005 à 646 en 2006, soit + 10.8 %, ce qui confirme le renversement observé en 2003 par rapport à la baisse tendancielle constatée entre 1997 et 2002. Cet accroissement s'explique partiellement par la création en 2004 d'un choix pour la troisième épreuve écrite entre l'épreuve déjà existante d'histoire et géographie du monde contemporain et la nouvelle épreuve de droit public et science politique, cette possibilité de choix ayant accru le vivier de candidats potentiels. On constate en effet une augmentation régulière du nombre des candidats choisissant la nouvelle épreuve, augmentation supérieure à celle de la baisse du nombre de ceux ayant choisi l'histoire/géographie.

Evolution du nombre de postes et de candidats inscrits depuis 1997

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Nombre de postes	40	35	35	27	28	30	34	30	33	23
Nombre d'inscrits	1026	917	630	483	468	436	441	491	583	646
Variation du nombre d'inscrits en %	-11.6	-10.6	-31.3	-23.3	-3.1	-6.8	1.1	12.0	18.7	10.8
Nombre d'inscrits par poste	25.7	26.2	18.0	17.9	16.7	14.5	13.0	16.4	17.7	28.1

Evolution du nombre de présents aux trois épreuves écrites depuis 2000

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Sciences économiques	143	131	157	182	195	207	230
Sciences sociales	153	147	167	190	180	197	214
Histoire/géographie	139	123	147	173	121	110	105
Droit public et science politique	-	-	-	-	53	79	101

A partir de la session 2004, la première épreuve écrite est la composition de sciences économiques (durée inchangée de 7 heures, coefficient 4). L'ancienne première épreuve de sciences sociales devient la seconde épreuve et s'intitule désormais composition de sociologie (durée inchangée de 7 heures, coefficient 4). La troisième épreuve porte au choix (indiqué lors de l'inscription du candidat) soit sur l'histoire et la géographie du monde contemporain, soit sur le droit public et la science politique (durée 5 heures, coefficient 2).

Le texte de référence définissant les nouvelles modalités du concours est l'arrêté du 21/5/2003, publié au J.O. du 4 juin 2003 et au BOEN n°26 du 26 juin 2003 (p. 1373).

Bilan de l'admissibilité

Evolution du bilan d'ensemble de l'admissibilité

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Barre d'admissibilité	8.6	9.4	8.1	8.4	7.4	7.8	9.8	8.8	10.0	11.0
Nombre d'admissibles	84	77	60	54	55	60	63	59	63	50

La barre d'admissibilité retenue en 2006 est supérieure à celle constatée en 2005 (11 contre 10), qui était déjà largement supérieure à la valeur moyenne de la barre retenue sur les 9 années antérieures (8.6), ce qui signifie un relativement bon niveau des copies, qui résulte en partie de la nature des sujets qui n'ont pas surpris les candidats, comme l'atteste aussi le faible nombre de copies blanches. Quant au nombre d'admissibles (50), il est supérieur au double du nombre de postes offerts (23). La hausse de la barre d'admissibilité résulte aussi de deux autres facteurs : la réduction du nombre de postes et donc d'admissibles, ainsi que la volonté du jury de valoriser les bonnes et très bonnes copies.

De fait, il est plus significatif de rapporter le nombre d'admissibles (50) au nombre de candidats n'ayant pas eu de note éliminatoire (copie notée 0), soit 204, ce qui représente un pourcentage relativement élevé (24.5 %), puisqu'un candidat ayant correctement préparé ce concours a environ une chance sur quatre d'être admissible, même si ce ratio était plus favorable en 2005 (une chance sur trois). Il n'en pas toujours été ainsi (en 1977, première session du concours, la proportion était de moins de 10 %).

La moyenne à l'écrit des 204 candidats non éliminés est de 8.1 / 20. Celle des admissibles s'élève à 12.9 (contre 12.5 en 2005, 11.7 en 2004, 12.3 en 2003 et 10.8 en 2002).

Parmi les admissibles, 36 candidats ont une note moyenne ≥ 12 (37 en 2005 et 25 en 2004), 4 candidats ayant une moyenne ≥ 15 (9 en 2005 et 8 en 2004). Le maximum atteint est de 166 points, soit une moyenne générale à l'écrit de 16.6 contre 16.2 (en 2004 et 2005).

Parmi les 22 élèves d'une ENS inscrits, 20 ont été admissibles. Parmi les 152 étudiants hors IUFM inscrits, 78 ont été présents et 23 admissibles. Le troisième groupe le plus important d'admissibles est celui des professeurs certifiés (98 inscrits, 35 présents et 3 admissibles). Enfin, on compte parmi les admissibles un étudiant de 1^{ère} année d'IUFM, un stagiaire en situation et deux agents non titulaires de l'éducation nationale.

La répartition des admissibles par académie fait apparaître que, comme en 2005 et 2004, près de la moitié sont inscrits dans l'une des trois académies de l'Ile-de-France (Paris/Créteil/Versailles), soit 24 candidats. Viennent ensuite les académies de Bordeaux et Lyon (8 chacune), Lille et Toulouse (2), enfin, avec un seul admissible, les académies d'Aix - Marseille, Amiens, Dijon, Grenoble, la Guadeloupe et Rennes. Toutefois, encore convient-il de noter que dans l'académie de Lyon sont comptabilisés les élèves de l'ENS de cette ville. La performance de l'académie de Bordeaux mérite d'être soulignée, car cette académie continue à se distinguer.

La répartition par sexe – 28 femmes et 22 hommes - est très différente de celle observée en 2005 (36 hommes et 27 femmes) et en 2004 (34 hommes et 25 femmes) mais plus proche de la répartition observée en 2003 : 36 femmes et 27 hommes.

Bilan général de l'admission

Un seul candidat admissible a été défaillant. Parmi les 49 candidats non éliminés, 23 ont été admis, tous les postes offerts ayant été ainsi pourvus. La moyenne des notes des candidats reçus s'établit à 13.0 (contre 11.8 en 2005, 12.6 en 2004, 13.2 en 2003 et 12.5 en 2002). La moyenne des notes des 49 candidats non éliminés s'élève à 11.4 (10.95 en 2005, 10.85 en 2004). La note moyenne pour les seules épreuves d'admission est de 12.7 pour les 23 admis (11.8 en 2005 et 11.9 en 2004) et de 9.9 pour les 49 admissibles non éliminés (9.4 en 2005 et 9.9 en 2004).

Les deux majors ex aequo ont une moyenne générale de 14.45 contre 14.75 pour le major de la promotion 2005. Le dernier admis a une moyenne de 11.75 contre 10.35 en 2005, 11.0 en 2004, 11.6 en 2003 et 10.6 en 2002. Parmi les candidats reçus, aucun n'a une moyenne à l'écrit inférieure à 10, la note moyenne la plus basse à l'écrit parmi les reçus étant de 11.4.

La plus faible moyenne à l'oral parmi les candidats admis s'élève à 10.3 (8.2 en 2005 et 7.4 en 2004). Parmi les admis, les 4 premiers ont une moyenne générale $\geq 14 / 20$ (5 en 2005 et 7 en 2004). Ces résultats montrent donc une certaine stabilité par rapport aux années antérieures et que certaines prestations à l'oral ont été très satisfaisantes, le niveau des admissibles à l'oral étant relativement plus homogène que les années précédentes.

Les élèves d'une ENS (20 admissibles) constituent la catégorie la plus importante des admis – 15 sur 23 - (contre 19 sur 33 en 2005), soit 65 % des lauréats. Le deuxième groupe est celui des 7 étudiants (contre 10 en 2005 et 6 en 2004), le seul autre admis étant un étudiant en IUFM. La progression de la part des lauréats qui ne sont pas élèves d'une ENS constatée entre 2002 et 2004 (50 % contre 47 % en 2003 et 43 % en 2002) a donc cessé depuis 2005, cette part revenant à celle observée en 2002 avec seulement 42 % puis tombant à 35 % en 2006, essentiellement du fait que le nombre de postes offerts est seulement légèrement supérieur à celui des élèves en ENS.

La répartition par sexe est assez équilibrée : 13 femmes et 10 hommes (17 femmes et 16 hommes en 2005 ; 18 hommes et 12 femmes en 2004). Les trois admis les plus jeunes sont nés en 1984 (22 ans) et les trois plus âgés sont nés en 1980 (26 ans). S'agissant de la répartition par académies, 14 admis viennent des trois académies d'Ile-de-France (Paris, Créteil, Versailles), puis viennent celles de Lyon (5) et Aix - Marseille, Bordeaux, Lille et Toulouse (1 chacune).

Au total, la session 2006 ne marque donc pas d'infléchissement important par rapport aux sessions précédentes, hormis la forte réduction du nombre de postes offerts. Une attention très marquée a été accordée par le jury, tant à l'écrit qu'à l'oral, aux qualités de clarté d'expression et à la capacité à distinguer l'essentiel de l'accessoire, car celles-ci sont des aspects particulièrement importants des compétences attendues d'un enseignant. Tant à l'écrit qu'à l'oral, le plan de l'exposé doit être annoncé clairement et les parties et sous-parties doivent être nettement perceptibles. Un plan en deux parties n'a rien d'obligatoire, mais il est recommandé de ne pas dépasser trois parties et de respecter autant que possible un équilibre entre parties et sous-parties.

Alain MICHEL
Président du jury

RAPPORT SUR L'EPREUVE ECRITE DE SCIENCES ECONOMIQUES

Jury : Jacques Le Cacheux, Florence Lefresne, Valérie Oheix, Walid Oueslati, Laurence Scialom et Didier Vin-Datiche

Le jury a corrigé 230 copies (hors 7 copies blanches), nombre en progression constante depuis quatre années. Les notes se sont étagées de 1 à 17. Leur répartition (en pourcentage) a évolué ces dernières années de la manière suivante :

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
0 ou 1 copies blanches ou niveau nul	15.4	12.2	11.5	11.5	15.1	5.8	5.9
2 à 4 manque de sérieux	18.1	24.4	29.3	26.0	32.3	20.3	18.7
5 à 9 sujet non ou mal traité	32.9	39.8	37.6	31.5	33.8	37.7	42.3
10 ou plus	33.6	23.6	21.6	30.0	18.8	36.2	33.1

La moyenne générale des notes des présents (hors copies blanches) s'établit à 8.1, comme en 2005, contre 5.9 en 2004. Par rapport aux années précédentes, on constate comme en 2005 une chute significative de la part des copies très faibles et une augmentation (moindre qu'en 2005) de la part des copies ayant obtenu au moins la moyenne. En revanche, le pourcentage de très bonnes copies est sensiblement moins élevé qu'en 2005 : 12 % des copies ont obtenu une note supérieure ou égale à 14, contre 21 % en 2005 (et 10 % en 2004).

La grille de notation

La grille utilisée les années précédentes a été reprise sans changement. Elle distingue cinq groupes de copies :

- 0 à 3 : copie blanche, non-repérage du sujet, connaissances nulles ou très faibles, énoncé de vagues généralités.

- 4 à 6 : sujet abordé sans problématique explicite ou réellement mise en œuvre, connaissances superficielles conduisant à une carence de raisonnement et d'argumentation.

- 7 à 9 : une problématique est mise en œuvre, mais est insuffisamment respectée, notamment faute d'une connaissance suffisante du sujet ; des parties franchement déséquilibrées peuvent constituer un signe de cette insuffisance. Le plan n'est pas très pertinent.

- 10 à 14 : problématique annoncée et maîtrisée, témoignant d'une connaissance correcte du sujet et d'une capacité à ordonner les arguments et à les appuyer sur des références et des analyses factuelles.

- 15 et plus : copie manifestant une qualité particulière de raisonnement économique, une culture de haut niveau, une maîtrise personnelle du sujet pouvant aller jusqu'à l'énoncé dûment argumenté de thèses originales.

Cette grille de notation est également utilisée dans les autres épreuves écrites.

Sujet : Ouverture commerciale et développement économique

Quelques remarques sur le sujet

Remarque liminaire : l'économiste a tendance à analyser le développement en termes de richesse matérielle (ex : PIB par tête). Mais c'est loin d'être la seule dimension à prendre en compte (cf. analyse de A. Sen sur le développement interprété comme recherche de liberté) ; à ce titre le libre accès à l'éducation et à la santé sont constitutifs du processus de développement. Cette conception du développement permet de faire le lien entre ouverture commerciale et développement dans le cadre de la théorie de la croissance endogène. C'est une explication de la contingence de ce lien ouverture commerciale-développement.

Les outils théoriques pouvant être mobilisés

- *Sur la détermination des échanges internationaux*

- 1) coûts absolus (Smith) versus coûts relatifs (Ricardo)
- 2) HOS : différences de dotations factorielles : échange international comme échange de facteurs abondants contre facteurs rares => tendance à l'égalisation des rémunérations (*interprétation possible en termes de développement*) mais paradoxe de Léontief (hétérogénéité du facteur travail différence de productivité du travail).
- 3) Modèle à facteurs spécifiques (modèle Ricardo - Viner) : les dotations factorielles se subdivisent en facteurs spécifiques (utilisé dans un secteur particulier) facteurs génériques ou mobiles (travail non qualifié ou capital financier). L'échange international égalise le prix des biens mais comme les dotations en facteurs spécifiques sont différentes, les fonctions de production sont différentes (hypothèse contraire à HOS) => l'égalisation de la rémunération des facteurs n'est pas possible sur le plan mondial. L'échange international peut dans certains cas provoquer un processus de désindustrialisation « syndrome hollandais » : quand les Pays-Bas ont découvert du pétrole et du gaz en mer du nord (ressource naturelle - facteur spécifique) on a assisté à un accroissement des salaires et à une baisse de la productivité du capital dans les autres secteurs => baisse de la compétitivité et relative désindustrialisation due à l'accroissement de la dotation dans un facteur spécifique.

La portée explicative de ces théories est très relative : les coûts comparatifs explique que les Antilles produisent des bananes, le théorème Hecksher - Ohlin que le sud est asiatique (main-d'oeuvre bon marché) produise du textile. Mais cela ne va pas tellement au-delà. Reste la question du lien avec le développement.

4) explication technologique

Posner (transposition de l'analyse de Schumpeter à l'économie internationale): le déterminant du commerce est l'écart technologique (innovation => monopole dans la production du bien (création d'avantages comparatifs temporaires) s'il existe une demande à l'étranger : flux d'exportations jusqu'à imitation faisant disparaître l'avantage comparatif construit)

Vernon : accent mis sur les décalages temporels dans les innovations => cycle du produit. Trois phases : innovation (export avec profit de monopole), maturation du produit (production de masse, travail moins qualifié, nouveaux consommateurs) et standardisation (délocalisation de la production dans des PVD) (*interprétation en termes de développement*). Cette analyse repose sur la hiérarchie internationale des coûts de production.

5) Croissance endogène, cycle du produit et commerce international

Modèle du cycle du produit endogène de Grossman et Helpman (1991)

Un monde à deux pôles : nord et sud

Avantage absolu et relatif pour le nord en termes de coût de l'innovation alors que le sud ne peut acquérir de nouvelles connaissances que sous forme de l'imitation de la production de biens déjà existants sur le marché. Sous l'hypothèse d'écart de salaires très importants entre le nord et le sud, la firme du sud obtient un monopole de production sur le produit imité, elle peut fixer un prix de monopole tout en accaparant à son profit grâce à ses coûts tout le marché du produit imité. La production au nord finit par s'arrêter. C'est ce processus qui est à l'origine du cycle du produit décrit par Vernon. Développement d'un produit nouveau au nord puis processus similaire.

Dans cette approche, le lien de causalité va du commerce international à la croissance : c'est grâce à leur ouverture au commerce mondial qui encourage l'innovation et suscite l'imitation c'est-à-dire le transfert international de technologie que les pays peuvent réaliser un taux de croissance élevé sur le long terme (développement).

On peut ici faire la connexion entre les théories de la croissance endogène et celles du développement (au sens de A. Sen c'est-à-dire non centré uniquement sur des mesures quantitatives de type PIB / tête). La scolarisation de masse qui est favorisée dans des sociétés marquées par d'assez faibles inégalités, de faible taux d'analphabétisme favorisent l'appropriation des innovations dans les PED. L'ouverture commerciale devient ainsi un vecteur de développement. D'après D. Cohen il s'agit d'un facteur décisif (« la mondialisation et ses ennemis »). Illustration : l'Inde qui avec son système de castes mène une politique d'éducation élitiste aurait été moins bien armée que la Corée du Sud qui s'est dotée après guerre d'une société assez égalitaire où l'idée de scolarisation de masse est devenu un principe fondamental, pour que s'enclenche le cercle vertueux de la croissance endogène associée à l'ouverture commerciale et à l'accès au stock mondial de connaissances.

Sur le problème de l'évolution des termes de l'échange entre PED et pays industrialisés

Thématique très controversée car interprétation marxiste en termes de paupérisation internationale.

L'évolution des termes de l'échange doit être traitée comme un transfert des pays dont les termes se dégradent vers ceux dont les termes de l'échange s'améliorent.

- Avant la seconde guerre mondiale : études empiriques de Prebisch (1876 – 1939) (AER 1959) et de Kindleberger (1958) concluent toutes deux à la détérioration des termes de l'échange des PVD. Bairoch conclut lui à une légère amélioration. Dans l'ensemble, il y aurait eu une détérioration des termes de l'échange des produits primaires de la fin du XIXème à 1938 (Siroën)
- Après la seconde guerre mondiale la conclusion est beaucoup moins nette : les termes de l'échange dépendent de la composition de la balance commerciale. Or, celle-ci se différencie fortement selon les pays.

Interprétation de la dégradation supposée des termes de l'échange des PED

- Thèse Singer - Prebisch : Les gains de productivité se transforment en baisse de prix dans les PED et en hausse de salaire dans les pays industrialisés.
- Thèse de l'échange inégal d'A. Emmanuel : dégradation tendancielle des termes de l'échange subie par les PVD, les rapports nord – sud sont analysés comme rapport d'exploitation. Emmanuel suppose l'unicité du taux de profit dans tous les pays. Si le coût du travail est beaucoup plus bas au sud et que le taux de marge est identique => la marchandise vendue au sud a un prix très bas. Qui en profite ? Le consommateur des pays riches. Emmanuel : « Un ouvrier du Michigan peut acheter par une heure de travail le produit d'une journée entière de son collègue vivant au sud ». Selon lui c'est la classe ouvrière des pays riches qui exploite la classe ouvrière des pays pauvres.

Quelques éléments factuels

Globalement l'ouverture commerciale semble profitable aux PED (au cours des 15 dernières années leur taux de croissance moyen est très supérieur à celui du G7 ou du groupe (E-U/ Europe/Japon)). Mais les effets positifs sont très inégalement répartis en raison de l'importance du contexte de libéralisation commerciale (importance du niveau d'infrastructure et de la qualité des institutions pour la manifestation des effets positifs).

Constats :

- Convergence entre les économies dynamiques du sud (nouveaux pays industriels surtout Asie du sud et de l'est) et les pays dits industrialisés, mais dans le même temps divergence entre cet ensemble et le reste du monde (cf. l'Afrique). Entre 1948 et 2000 la part des 6 NPI asiatiques dans les exports mondiales est passée de 3 % à 10,5%, pour la Chine passage de 0.9 % à 4 % dans le même temps régression de l'Afrique de 7.3 % à 2.3 %.

- Rôle essentiel de la spécialisation : les pays qui bénéficient le plus, en termes de développement, de l'ouverture commerciale sont ceux dont les exportations bénéficient d'une croissance rapide de la demande mondiale et qui se sont désengagés des produits dont la demande est en déclin (Asie orientale et du sud). L'Afrique et une partie de l'Amérique latine sont spécialisées dans des produits dont la demande stagne ou régresse. Les pays les plus pauvres sont ceux qui sont restés les plus spécialisés sur les produits peu transformés. La part des produits primaires dans le commerce international a fortement diminué.

- Quelques ordres de grandeur entre 1950 et 2000 :
- volume des produits agricoles échangés multiplié par 6
- volume des produits miniers multiplié par 8
- produits manufacturés multiplié par 40.

- De plus, forte instabilité conjoncturelle des prix des produits primaires : chocs d'offre fréquents et amples pour les pays producteurs.

Les PED riches en ressources naturelles tombent souvent dans le piège des économies rentières ex : pays pétroliers du golfe.

- Etude économétrique de Rodriguez et Rodrik (1999) qui a eu un très gros écho : lien discutable entre ouverture commerciale et croissance. Ils montrent que ce lien est contingent et dépend des caractéristiques internes des pays (structures de production, qualité des institutions et des infrastructures, niveau de scolarisation de la population, etc.).

Les mesures de l'ouverture commerciale

La typologie des indicateurs d'ouverture commerciale oppose des mesures basées sur les instruments de la politique commerciale (tarifs douaniers moyens : plus il est élevé moins le pays est ouvert, recettes douanières/importations : problème de non linéarité du lien recettes - tarifs car une hausse des tarifs peut induire une baisse des recettes ; donc un même niveau de recette peut correspondre à différents niveaux de tarifs etc.) à celles basées sur les flux commerciaux (coefficient d'ouverture : exportations de marchandises et services/PIB. Critique : ce ratio n'est pas révélateur de la politique commerciale du pays il peut dépendre de nombreux autres facteurs que le degré de protectionnisme (ex : la taille du pays, la structure de ses avantages comparatifs, etc.) Autre critique : si l'on admet qu'en dynamique le coefficient mesure l'intensité du processus d'ouverture commerciale un problème se pose lié à la déformation de la structure de prix entre les périodes de comparaison, c'est-à-dire lié à la déformation des termes de l'échange entre prix des biens échangeables et non échangeables. Possibilité de corriger ce biais par un coefficient d'ouverture à prix constants.

Deux suggestions de plans possibles

Introduction

Quelle que soit la manière dont le candidat choisit de traiter le sujet, l'introduction doit comporter l'une des deux attaques suivantes : soit historique, en référence à Maddison par exemple (ce que beaucoup ont fait), soit sur l'actualité, avec le Cycle de Doha, qui précisément s'intitule « Cycle du développement ». Elle devait également proposer une définition des termes du sujet, accompagnée de considérations sur la mesure de ces deux notions. Et ensuite, bien sûr, la problématique et l'annonce de plan.

Indications générales de contenu

Le corps de la dissertation devait, dans tous les cas, comporter des raisonnements théoriques clairs et précis, notamment sur les théories du commerce international (ricardienne et moderne), et des éléments empiriques, également précis, et choisis en fonction de la thèse défendue.

Dans tous les cas, on devait également évoquer, soit dans le corps de la dissertation, soit dans la conclusion, les questions des inégalités (à l'intérieur des pays et entre pays) et de la convergence.

Plan n°1 : L'ouverture commerciale favorise le développement économique, mais à certaines conditions.

1. Les gains de l'ouverture

- 1.1. L'avantage comparatif, les gains de l'échange et de la spécialisation.
- 1.2. Transferts technologiques, économies d'échelle, investissements directs étrangers : les sources de gains additionnels et la construction des avantages comparatifs.
- 1.3. L'analyse moderne du commerce international et les gains liés à la variété.

2. Les conditions nécessaires pour que l'ouverture engendre le développement

- 2.1. L'échange inégal et les dangers de l'ouverture « appauvrissante » (mauvaise spécialisation) ou de la dépendance.
- 2.2. Le protectionnisme éducatif, l'industrie naissante et les politiques de change compétitives (Japon, Corée du Sud)
- 2.3. La cohésion sociale, l'éducation, etc. : rôle des institutions (North, Rodrik) dans les conditions d'une diffusion de l'enrichissement et d'un vrai développement (Sen).

Plan n°2 : L'ouverture commerciale est d'abord un danger pour le développement ; elle n'est favorable que dans certaines conditions.

1. Les dangers de l'ouverture pour les pays en retard de développement

- 1.1. Echange inégal, dépendance et spécialisation appauvrissante.
- 1.2. Le dualisme et les coûts de la modernisation.
- 1.3. L'instabilité macroéconomique.

2. Les dangers de l'ouverture pour les pays développés

- 2.1. La concurrence des pays à bas salaires.
- 2.2. La désindustrialisation et les risques d'appréciation de la monnaie (Maladie hollandaise).
- 2.3. Les inégalités.

3. Les stratégies d'ouverture contrôlée et sélective

- 3.1. Protectionnisme éducatif.
- 3.2. Politique industrielle et politique commerciale stratégique.
- 3.3. Les secteurs sensibles.

RAPPORT SUR L'ÉPREUVE ÉCRITE DE SOCIOLOGIE

Jury : Antoine Bevort, H  l  ne Buisson-Fenet, Gilles Martin, Corinne Rostaing et Fran  ois de Singly.

Epreuve du deuxi  me jour, l'  preuve de sociologie a   t  e pass  e par 214 candidats. Les notes qui s'  talent de 1    17/20, se r  partissent comme suit :

Rappel 2005

0 ou 1 (copies blanches ou nulles) :	17 copies	12 copies
2 �� 4 (manque total de s��rieux) :	59 «	57 «
5 �� 9 (sujet non trait��)	: 76 «	75 «
10 �� 12 (copies correctes) :	37 «	35 «
13 �� 15 (bonnes copies) :	20 «	13 «
> 15 (tr��s bonnes copies) :	5 «	7 »

La moyenne g  n  rale des notes des copies non nulles s'  tablit    7.1/20, une valeur tr  s proche de la moyenne 7/20, constat  e en 2005 et en 2004, celle des admissibles    11.6 (11.4 en 2005 et 11.8 en 2004). Le niveau est donc sensiblement le m  me que les ann  es pr  c  dentes et la r  partition des notes est quasiment identique avec un jury renouvel      plus de 50 %. Trois copies ont obtenu la note de 17.

D'une mani  re g  n  rale, la grille des crit  res d'  valuation des copies pr  sent  e pour l'  preuve d'  conomie s'applique aussi    l'  preuve de sociologie.

Sujet : Les transformations des liens sociaux

Rappelons que dans l'introduction, il s'agit d'exposer clairement le sujet et d'analyser les concepts utilis  s, ce qui permet de poser correctement toutes les dimensions sociologiques de la question.

Le sujet propos   permettait de croiser le th  me « les r  seaux sociaux » et le th  me « famille et modernit   occidentale ». Il   tait donc l  gitime d'attendre du candidat la mobilisation de nombreuses r  f  rences et surtout de r  f  rences vari  es. Or, dans plus de la moiti   des copies, ne figure quasiment aucune des r  f  rences mentionn  es dans les bibliographies officielles, le candidat se contentant de recycler un (mauvais) cours de classe terminale sur la protection sociale ou un cours de premi  re sur les classes sociales...

M  me dans les copies bien inform  es, certains candidats choisissent une seule grille de lecture, le plus souvent celle des r  seaux. Ils laissent alors faussement croire que seule l'analyse des r  seaux est    m  me de comprendre les transformations des liens sociaux, et surtout que la sociologie doit attendre les ann  es 1960 pour d  couvrir la question du lien social. Cette erreur, tr  s fr  quente, provient d'un manque de culture sociologique, en particulier d'une m  connaissance de la sociologie classique. Si T  nnies ne figurait pas dans la bibliographie officielle sur les r  seaux, il est permis de penser qu'il est connu d'un agr  gatif, comme en t  moignent les meilleures copies. Quant    Durkheim, pr  sent dans le th  me « famille et modernit   occidentale », il est inacceptable qu'il soit m  connu des candidats professeurs ou futurs professeurs du secondaire alors qu'il figure dans l'enseignement de sp  cialit   en terminale de lyc  e.

Au-delà du manque de connaissances, la façon d'aborder le sujet est souvent surprenante. Pour de nombreux candidats, le lien social est forcément en crise et le sujet consiste uniquement à identifier les facteurs de cette crise. De la même façon, l'individualisme est forcément négatif, sa montée étant alors la raison principale de la crise du lien social.

Le libellé du sujet invitait pourtant le candidat à réfléchir sur la pluralité des liens sociaux et sur leur dynamique. La montée de l'individualisme était évidemment au cœur du sujet mais un vrai sociologue doit être capable de discuter ses effets positifs ou négatifs sur le lien social. Et c'est bien ce que démontrent les très bonnes copies souvent tout en nuances qui reposent sur une argumentation solide, mêlant avec talent réflexions théoriques et matériau empirique. Il n'y a pas de doute que ces meilleurs candidats seront, dans les années qui viennent, de bons pédagogues et des chercheurs rigoureux.

Pour clarifier les défauts à éviter et les qualités à développer, on peut classer les copies en trois grands groupes :

- 1) Les très mauvaises ou mauvaises copies se caractérisent par l'absence ou le manque de références sociologiques, par l'absence ou l'insuffisance de définition conceptuelle des termes, par une problématique déficiente, ou une pseudo problématisation simpliste. La copie apparaît alors comme un essai plus bavard qu'argumenté.
- 2) Les copies moyennes, dans lesquelles il y a des références sociologiques, une connaissance de la littérature de base en sociologie et de certaines références plus spécialisées sur le sujet, mais :
 - Soit la réflexion conceptuelle et théorique est lacunaire ; les concepts restent en partie flous, les auteurs sont évoqués par allusions, la problématique n'est pas assez fermement "tenue" et le candidat perd le fil de ce qu'il veut montrer.
 - Soit les exemples empiriques ne sont pas bien exploités, venant insuffisamment illustrer ou étayer des arguments précis.
- 3) Les bonnes et très bonnes copies témoignent de connaissances variées et bien maîtrisées de la littérature pertinente, reprennent leurs arguments dans une réflexion personnelle construite autour du sujet, selon un plan rappelant et discutant en introduction les concepts et posant correctement le problème.

Pour conclure, rappelons, comme tous les ans, quelques conseils traditionnels de forme. Il faut soigner l'orthographe, l'écriture et le style (les familiarités avec les auteurs, et/ou avec le correcteur sont malvenues). Il faut également veiller à garder une certaine neutralité quand on présente des exemples, notamment quand il s'agit d'actualité récente.

RAPPORT SUR L'ÉPREUVE ÉCRITE DE DROIT PUBLIC ET SCIENCE POLITIQUE

Jury : MM. Yves Deloye et Olivier Ihl

Il convient de rappeler la relative nouveauté de cette épreuve proposée aux candidats pour la troisième année comme l'une des deux options possibles pour la 3^{ème} épreuve écrite du concours. La progression du nombre de copies parvenues aux correcteurs (101 copies en 2006 contre 79 en 2005 et 53 en 2004) témoigne de l'intérêt réel accordé par les étudiants à cette

nouvelle épreuve qui présente le mérite d'ouvrir le vivier des candidats potentiels de l'agrégation externe de sciences économiques et sociales.

Pour le programme de cette épreuve, le principe retenu a été de proposer chaque année deux thèmes : l'un à dominante droit public, l'autre à dominante science politique. Mais cette distinction ne doit pas cependant occulter le fait que le jury attend pour tout sujet une double compétence relative aux aspects juridiques et institutionnels et à la démarche de la science politique.

Répartition des 101 copies selon la note :

Note sur vingt	Distribution des notes
Copie blanche	1
0,5	3
1	1
2	2
3	5
4	6
5	7
6	7
7	3
8	12
9,5	7
10	5
11	11
12	8
12,5	1
13	3
13,5	2
14	5
15	4
16	6
17	2
Moyenne	9 / 20

Copie vierge (abandon) : 1

0,5 ou 1 : 4 soit 4 % des copies.

2 à 4 : 13 soit 13 % des copies.

5 à 9,5 : 36 soit 36 % des copies.

10 à 12,5 : 25 soit 25 % des copies.

13 à 14 : 10 soit 10 % des copies.

15 à 17 : 12 soit 12 % des copies.

Notes étalées de 0,5 à 17 sur vingt plus une copie blanche.

Moyenne des notes des candidats : 9.00 / 20 contre 9.30 en 2005 et 9.25 en 2004.

Moyenne des notes des candidats admissibles : 13.2/20 comme en 2005 (13.7 en 2004).

Sujet : Quel vous paraît être le statut de la force dans l'Etat de droit ?

Le sujet proposé cette année présentait une difficulté particulière puisqu'il convenait pour le traiter de mobiliser des connaissances tant de philosophie politique que de droit constitutionnel et de sociologie politique. Cette transversalité, largement reflétée par la bibliographie publiée au BO, a visiblement rendu l'épreuve plus sélective que les deux précédentes années. D'où une plus forte dispersion des notes relevées et un niveau général légèrement plus faible que les années précédentes. Les bonnes, voire très bonnes, copies sont un peu moins nombreuses : 22 copies contre 25 l'année précédente. À l'inverse, les copies moyennes et faibles (i.e. en dessous de la moyenne) sont nettement en hausse : 53 copies contre 33 en 2004.

Les bonnes copies sont celles qui ont su proposer un point de vue informé et illustré sur le sujet, mobiliser des références tant philosophiques (H. Arendt par exemple mais aussi A. de Tocqueville) que juridiques et sociologiques. C'est la connaissance de ce dernier domaine qui semble le plus discriminant. Dans trop de copies, la lecture du sujet est restée trop institutionnaliste voire juridique. Si cette dimension est, à l'évidence, constitutive du sujet, elle ne saurait suffire. Pas plus que la vision journalistique. Une fois encore, les bonnes copies sont aussi celles qui ont su mobiliser une perspective comparée, perspective bienvenue pour prendre une saine distance par rapport aux discours ambiants et autres poncifs. Une fois encore, de trop nombreuses copies tendent, à l'inverse, à confondre un raisonnement de science politique avec une copie de culture générale, bavarde et superficielle. Et ce d'autant que la maîtrise de la littérature spécialisée est largement lacunaire (ce qui est le cas de plus du tiers des copies corrigées). Il convient donc de répéter une fois encore les consignes des deux précédents rapports : le principal étonnement du jury reste qu'un nombre considérable de candidats se présentent à cette épreuve sans une connaissance minimale de la littérature scientifique sur le sujet.

Enfin, on en saurait trop insister sur l'importance de structurer sa pensée : le plan n'est pas qu'un habillage rhétorique ou un ornement académique : c'est le moyen de soutenir la démonstration, de faire valoir l'idée générale proposée en introduction et d'organiser le déroulement de la réflexion. Cette structure doit être simple, claire et démonstrative. Un impératif auquel le jury souhaite sensibiliser une fois encore les candidats.

RAPPORT SUR L'EPREUVE ECRITE d'HISTOIRE ET GEOGRAPHIE DU MONDE CONTEMPORAIN

Jury : Sylvie April, Isabelle Backouche, Jean-Claude Caron et Judith Rainhorn

105 candidats présents (110 en 2005) ; pas de copie blanche.

Répartition des 105 copies selon les notes

2 à 4	: 11
5 à 9	: 45
10 à 12	: 21
13 et 14	: 9
15 à 17	: 19

Note minimum : 02 (5 copies) ; note maximum : 17 (5 copies)

Moyenne des copies : 9.3 (8.6 en 2005 et en 2004 ; 8.3 en 2003 ; 6.9 en 2001)

Moyenne des copies des admissibles : 15.2 (12.6 en 2005 ; 13.2 en 2004 ; 12.75 en 2003 ; 10.0 en 2001). L'accroissement de la moyenne d'histoire constaté depuis quelques années s'est encore accentué. Il témoigne d'un bon travail de préparation de l'épreuve d'histoire auquel les membres du jury sont très sensibles, mais aussi du fait que le sujet ne présentait pas cette année de difficulté particulière.

Aucun candidat ayant obtenu à cette épreuve une note inférieure à 13 n'a été admissible. Parmi les 28 candidats ayant eu une note au moins égale à 13/20, 24 ont été admissibles.

Sujet : Les femmes et le travail en France de 1830 aux années 1970

Remarques générales

Rappelons qu'une bonne copie d'histoire est d'abord écrite lisiblement et dans un français correct tant sur le plan du style qui doit être facilement compréhensible que de l'orthographe. Les candidats ont tendance à malmenier l'orthographe des mots et des noms propres. Dans la plupart des cas une relecture soignée pourrait permettre d'éviter des scories qui, si elles sont trop nombreuses, sont sanctionnées.

Les candidats qui ont réellement préparé l'épreuve font souvent preuve de connaissances solides et les correcteurs en ont tenu compte. Les bonnes copies ont su présenter des exemples variés qui témoignent d'un travail de préparation approfondi. On y note des références précises à des ouvrages et témoignages essentiels.

Les bonnes copies satisfont aux règles essentielles de la dissertation : introduction problématisée, questionnement sur les termes du sujet, plan en deux ou trois parties et une conclusion qui ne se contente pas de résumer hâtivement le développement. Une bonne copie n'est pas nécessairement une copie très longue (c'est souvent le contraire qui est vrai). La conclusion devrait reprendre les grandes directions de la problématique et les articulations de l'argumentation et ouvrir sur de nouvelles questions.

Seules quelques copies oublient qu'il s'agit d'une dissertation d'histoire et non d'une analyse abstraite (et parfois jargonneuse) de la question du travail des femmes.

Traitement du sujet

Le sujet n'a pu dérouter les candidat(e)s, tant dans sa périodisation que dans sa formulation fort classique. Il était en soi peu discriminant et le jury pouvait attendre de bonnes copies et un niveau généralement plutôt satisfaisant. La principale difficulté résidait dans la longue durée et les multiples évolutions qu'il fallait mettre en évidence. Le jury a valorisé les copies qui couvraient toute la période et équilibraient les différentes parties traitées.

Le plan chronologique s'imposait ici et c'est le choix qu'ont fait la très grande majorité des copies. Les bornes devaient être justifiées en montrant les décalages ou convergences existant avec une chronologie de l'histoire des femmes trop souvent purement politique. Les exemples devaient être nombreux et le jury a été sensible à la qualité des copies qui ont su analyser à la fois les avancées sectorielles et législatives et le poids des clichés et des représentations (vision " masculine ", syndicale ou politique du travail féminin, de son immoralité, de son

caractère concurrentiel). On rappellera alors la formule “ ouvrière mot impie ! ”. Il fallait montrer (et de nombreuses copies l’ont rappelé par le titre repris par le récent ouvrage de Sylvie Schweitzer, *les femmes ont toujours travaillé !*) à la fois la pérennité de la question (le travail féminin ne naît pas au XIXe siècle) et sa place centrale dans l’histoire des femmes et du genre. On était en droit d’attendre des développements historiographiques sur cette question, (cf. la bibliographie) qui montraient à la fois la prise en compte récente du travail féminin, un des “ silences de l’histoire ”, son évidence mais aussi son invisibilité, son cantonnement à des domaines “ naturalisés ”: le textile, les soins, l’éducation. Il y a à la fois des travaux de femmes et une segmentation du marché du travail.

Ce que le jury attendait et a valorisé

La définition des termes du sujet et surtout du terme travail.

Il faut rappeler que l’on a trop souvent tendance à confondre travail et salariat. Du point de vue statistique, les recensements sous-estiment le travail non salarié, puisque les femmes effectuant le même métier que leur mari (commerce, artisanat, agriculture) ne sont pas enregistrées comme travailleuses. La principale mutation est bien celle du développement du salariat parmi les femmes. Les conséquences sociales de l’autonomie financière qu’il permet, dont la possibilité matérielle de renoncer à la vie de couple, expliquent l’hostilité manifestée à son encontre.

Une bonne connaissance de l’historiographie. Le jury a valorisé la capacité des candidats à présenter au-delà de la restitution de leurs connaissances, les apports d’une historiographie récente et renouvelée. Le débat portait surtout autour de la question de l’impact de la Grande Guerre qui a longtemps été surévalué, comme facteur d’accélération de l’émancipation féminine par le salariat, ou plus récemment, dévalué, cette période apparaissant comme une parenthèse close par un retour à l’ordre qui écarte à nouveau les femmes du monde du travail. Les bonnes copies ont su adopter un point de vue nuancé et argumenté.

Des connaissances quantitatives (données chiffrées permettant au moins de montrer la place du travail féminin) et qualitatives à travers une pluralité d’exemples pris dans des domaines variés, équilibrant les connaissances sur toute la période. Ont été ainsi valorisées les dissertations qui présentaient les caractéristiques du travail féminin en France et par rapport au reste de l’Europe.

Des qualités de synthèse : le sujet était vaste mais devait être circonscrit. Si l’éducation des filles et les avancées politiques étaient à prendre en compte, le thème central d’étude ne devait pas être dilué dans une présentation générale de « l’émancipation féminine ».

Un plan chronologique où les bornes de chaque partie sont justifiées tout en insistant aussi sur les continuités.

Exemple de plan possible (parmi d’autres...)

1) 1830-1920 : un travail féminin plus visible

Le XIXe siècle n’a pas inventé la “ femme au travail ”. Depuis longtemps existaient outre les paysannes, des fileuses, couturières, dentellières, femmes de chambre, mais le travail féminin, par les nouvelles formes qu’il prend au XIXe siècle, (développement du salariat et du travail hors de la sphère privée et domestique) devient plus visible. L’industrialisation amène les

employeurs à proposer, pour de très faibles salaires, des emplois qui comptent sur les qualités "naturelles" des femmes (adresse, endurance). Il y a place pour elles dans presque tous les domaines, jusque dans les mines.

Cette visibilité du travail des femmes introduit une rupture car elle entre en contradiction avec la conception dominante de la féminité et des archétypes féminins qui en résultent. On peut même observer une volonté d'occulter le travail féminin. La construction de l'identité ouvrière s'est ainsi faite quasiment uniquement sur le mode de la virilité : *“ Le fer, le feu, le métal de l'ordre, le sang du sacrifice sont des emblèmes de la classe ouvrière qui encense par ailleurs les vertus de l'indispensable ménagère. ”* (Michelle Perrot).

Réformateurs sociaux et syndicalistes insistent même sur le fait que, pour des raisons morales, les hommes devraient gagner un salaire familial et les femmes rester à la maison au lieu de concurrencer les hommes et de risquer leur vertu et la vie de leurs futurs enfants.

Les femmes n'ont ni carrières, ni professions, ni métiers, mais plutôt des occupations ou des travaux. Le travail des femmes doit être réduit à de courtes périodes de leur vie. Les travaux à domicile, qui respectent le partage social des rôles et la présence au foyer, ne suscitent pas ces résistances.

Le travail a une justification s'il est dans le prolongement des missions dévolues aux femmes (éducation, santé), mais il faut qu'il se teinte de désintéressement. Les femmes sont donc absentes de la direction des entreprises, occupent dans l'usine des postes subalternes. Elles n'accèdent à un poste de maîtrise que dans des usines de femmes ou des ateliers familiaux.

Les femmes restent peu visibles dans le mouvement ouvrier. Leur part dans les grèves ne correspond donc pas à leur poids dans l'emploi industriel (dans la période 1870-1890, 3,7 % de grévistes pour environ 35 % d'ouvrières). Moins étendues, souvent limitées à un établissement, plus brèves que les coalitions masculines, les grèves de femme sont plus défensives, davantage axées sur l'amélioration des conditions de travail (hygiène, durée, discipline, relations humaines). Parallèlement l'éducation féminine se développe et les revendications féministes donnent elles aussi aux femmes une plus grande visibilité.

La Grande Guerre marque-t-elle un tournant ? la réponse doit être nuancée. La mobilisation des femmes entraîne une entrée massive des femmes non dans les usines mais dans certains secteurs. Leur présence crée une réflexion nouvelle sur la professionnalisation féminine mais la fin du conflit est suivi par un reflux de l'activité des femmes et une recomposition des frontières entre les sexes.

2) 1920-1945 : les femmes à la conquête du tertiaire et d'une difficile reconnaissance d'un droit au travail

La progression de la scolarité des jeunes filles entraîne un développement des activités tertiaires et salarisation des femmes. La redistribution des femmes dans les différents secteurs d'emplois se traduit par l'apparition de métiers " bons pour les femmes ". Alors que 2/3 des infirmières sont encore bénévoles en 1917, un diplôme avec salaire et statut est créé en 1922. Il en est de même des surintendantes d'usines qui sont apparues lors de la guerre pour encadrer les « munitionnettes » et dont la fonction évolue jusqu'à rejoindre le corps des assistantes sociales dont la mise en place d'un diplôme national favorise la laïcisation.

La reconnaissance du travail des femmes se traduit également dans l'enseignement par l'alignement des salaires masculins et féminins. Tous les secteurs n'ont pas la même évolution : alors qu'un certain nombre de femmes avaient eu accès dans l'industrie de guerre

à des travaux qualifiés, la tendance générale dans les années 1920 est à l'exclusion des femmes de ces emplois. Les grilles de classification professionnelles n'envisagent plus à partir de 1927 la possibilité pour une femme d'être OP (ouvrier professionnel), seul le statut de manœuvre spécialisé leur est réservé. Parallèlement on note de nombreuses avancées ; dès 1920, les femmes peuvent adhérer à un syndicat sans autorisation maritale. En 1927, l'égalité des salaires pour les employés des PTT, de la Caisse des dépôts et de consignations et pour les professeurs du secondaire est obtenue.

Dans les années 30, les difficultés économiques entraînent le retour au foyer et surtout une stigmatisation du travail féminin. La politique de la famille dénonce le travail féminin.

3) 1945-1975 : prospérité et mutations des activités des femmes

Les femmes actives sont de plus en plus souvent mariées et mères. Il faut ici mettre en parallèle la question de l'émancipation (droit de vote, éducation ..). Quelques dates devaient être rappelées : le principe de l'égalité absolue entre hommes et femmes est inscrit dans la Constitution de la IV^e République(1946). Le mari n'est plus le " chef de famille ". La femme peut exercer une profession et ouvrir un compte bancaire sans l'autorisation du mari (1965). Le principe " à travail égal, salaire égal date de 1972.

L'intégration croissante des femmes au marché du travail est un élément majeur du contexte économique des années 60. Elle est facilitée par la prospérité des Trente Glorieuses (1945-1973). Un deuxième salaire facilite l'équipement du ménage, la consommation et... l'autonomie Parallèlement, le développement rapide de la production et des services rend nécessaire cet appel à la main-d'œuvre féminine. Dans les années 50, le modèle de la femme au foyer reste l'idéal dominant dans la bourgeoisie et les classes moyennes et représente une promotion sociale pour les ouvrières, encouragé par une propagande qui fait, depuis longtemps, des mères au travail des "mauvaises mères." En 1960, le taux d'activité des femmes est au plus bas de tout le XX^e siècle. Mais, à partir de 1960, la courbe se renverse et le taux d'activité des femmes augmente sans cesse : elles deviennent surtout salariées du secteur tertiaire. Entre 1968 et 1973 le tertiaire assure 83% des créations d'emploi et ceux-ci sont occupés à 60% par des femmes.

Ce travail des femmes est aussi valorisé par la prise de certains bastions masculins. Les femmes sont enfin devenues visibles dans la vie publique et économique. Dès 1965, elles sont aussi nombreuses que les garçons à se présenter au baccalauréat et elles entrent nombreuses à l'Université. Si depuis 1947, les concours d'entrée à l'ENA leur sont ouverts, les années 70 les voient accéder aux principales formations d'excellence : Polytechnique, HEC, ESSEC (1972) à la suite d'autres écoles d'ingénieurs. Simultanément, mais il s'agit encore d'exceptions, elles s'assurent des carrières prestigieuses : se succèdent la première ambassadrice (1972), la première rectrice et la première femme professeur au Collège de France (1973) puis la première inspectrice des Finances (1974). La proclamation de l'"année de la femme" en 1975 consacre la reconnaissance officielle et mondiale de l'importance de la question féminine.

Conclusion

Elle devait montrer une capacité de synthèse et présenter quelques interrogations notamment sur la question de la femme au foyer, grande absente des travaux de recherche actuelle.

3. Ce que le jury a particulièrement sanctionné

- Les copies qui n'historicisent jamais le sujet.

- Les copies qui suivent la chronologie sans construire de réflexion, qui se contentent de dresser un catalogue, qui décrivent sans problématiser, qui établissent une simple liste de dates marquantes concernant l'histoire des femmes sans sélectionner ce qui concerne plus spécifiquement le travail.
- Une mauvaise compréhension ou une utilisation abusive et jargonante de notions sociologiques. Il s'agit de construire malgré tout une réflexion et un développement d'historien(ne).

En conclusion : Si le jury a pu regretter la trop grande homogénéité des copies, il a été heureux de constater qu'un certain nombre de candidat(e)s sont capables de mobiliser leurs connaissances pluridisciplinaires, leur culture générale et de faire preuve d'une capacité de réflexion qui est toujours valorisée par les historiens.

Note : il est rappelé que pour les nouveaux thèmes d'épreuves écrites de la session 2006, les indications bibliographiques ont été publiées au BOEN, n° spécial du 19 mai 2005.

RAPPORT SUR L'ÉPREUVE ORALE DE LEÇON

Jury : Alain Michel (rapporteur), Hélène Buisson-Fenet, Jacques Le Cacheux, Laurence Scialom, François de Singly

1) Généralités sur l'organisation de cette épreuve

Il est rappelé que l'épreuve (coefficient 5) dure une heure : l'exposé de 45 minutes est suivi d'un entretien avec le jury de 15 minutes. Il est recommandé de faire un exposé d'une durée proche de 45 minutes. Le candidat ne peut dépasser cette durée ; au cas où il est manifeste que l'exposé ne va pas tenir dans le laps de temps imposé, le jury prévient le candidat qu'il lui reste une ou deux minutes pour conclure. Si la durée de l'exposé est inférieure à 45 minutes, cela ne conduit pas à accroître le temps de la discussion avec le jury.

A partir de la session 2005, le jury s'est efforcé de commenter le moins possible l'exposé, de manière à consacrer le maximum des quinze minutes de discussion à vérifier les connaissances du candidat, d'abord pour demander des précisions sur le sujet de l'exposé puis dans d'autres domaines, cinq minutes environ étant consacrées à des questions d'histoire. Les sujets de leçon sont affichés à dominante économique ou sociologique, ce qui n'exclut pas que soit prise en compte une perspective pluridisciplinaire. Mais, il convient de privilégier la dominante affichée, car le tirage du sujet de l'épreuve sur dossier porte nécessairement sur la dominante économique si le sujet de leçon est à dominante sociologique et vice-versa. Or, il est impératif de contrôler les connaissances des candidats dans ces deux domaines des sciences sociales.

La préparation en salle de bibliothèque est de 6 heures. A l'issue du concours, le président a établi un inventaire complet des ouvrages, ce qui a permis de recenser les principales carences, mais aussi d'écarter certains ouvrages ou documents ne présentant plus d'intérêt. Ce tri et un classement de la bibliothèque en 30 rubriques devraient faciliter son utilisation pratique. La liste des ouvrages peut être consultée sur la base sciences économiques et sociales du site des ENS (pages concours) : <http://ses.ens-lsh.fr>

Des achats d'ouvrages doivent permettre de continuer la mise à niveau et l'actualisation de cette bibliothèque. Toutefois, certains ouvrages étant épuisés ou indisponibles (par exemple les ouvrages de R. Dahrendorf ou de W.O. Williamson), la mise à niveau ne peut être complète. De surcroît, le budget alloué à ces achats est limité. La liste des acquisitions 2007 sera affichée dans la salle de bibliothèque. Un contrôle sera effectué à la sortie des candidats, quelques ouvrages ayant disparu.

2) Sujets de la session 2006

Sujets à dominante économique

Démographie et économie
Croissance économique et inégalités
Les principaux apports de J. M. Keynes à la théorie économique
Economie de marché et développement durable
Salaire et emploi
Qu'est-ce qu'une fiscalité juste ?
La globalisation financière
Faut-il favoriser la consommation ?
L'instabilité financière : prévention et gestion
L'information en économie
Fiscalité et redistribution des revenus
Portée et limites du concept de zone monétaire optimale
Le financement de la protection sociale
L'économie des services publics
Fondements économiques d'une politique industrielle
Conséquences économiques du vieillissement de la population
Les déterminants de la compétitivité
Monopoles et concurrence
Inflation, déflation et politique économique
Les incitations en économie
L'offre de biens publics
Aspects économiques de la protection de l'environnement
Anticipations et croyances en économie
Economie et éthique
L'entreprise dans la théorie économique
Economie de la connaissance et croissance économique

Sujets à dominante sociologique

Inégalités et justice
Une sociologie de l'individu est-elle possible ?
Multiculturalisme et citoyenneté
A quoi sert la sociologie ?
Analyses sociologiques et politiques éducatives
Socialisation primaire, socialisation secondaire
La sociologie face aux violences urbaines
La place de l'enquête en sociologie
Peut-il exister des lois en sociologie ?
La culture et ses publics
Sociologie des organisations

Sociologies du changement social

Qu'est-ce qu'une sociologie compréhensive ?

Approches sociologiques de la culture

Socialisation familiale et réussite scolaire

L'individualisation des sociétés empêche-t-elle le partage de valeurs collectives ?

La sociologie face aux objets économiques

L'œuvre de Tocqueville aide-t-elle à penser l'individualisme des sociétés modernes ?

Crise des classes moyennes et mobilité sociale

Les sondages d'opinion renforcent-ils la démocratie ?

La déviance est-elle un dysfonctionnement social ?

Les grandes variables en sociologie

Ecole et inégalités

3) Brève analyse des résultats

Les notes des 49 candidats admissibles non éliminés (un candidat a été défaillant) s'échelonnent de 03 à 18 (02 à 18 en 2005), ce qui montre la très grande hétérogénéité des compétences des candidats dans cette épreuve, même si le principe d'un concours implique d'étaler les notes afin de départager les candidats.

Distribution des notes

	2006	en %	Rappel 2005	en %
03 à 05 :	5 candidats	10.2	13 candidats	20.6
06 à 09 :	18 «	36.7	19 «	30.2
10 à 12 :	13 «	26.5	16 «	25.4
13 à 15 :	9 «	18.4	11 «	17.5
16 à 18 :	4 «	08.2	4 «	06.3
Total :	49 «	100	63	100

La moyenne des notes des 49 candidats est de 10.16 (9.27 en 2005 et 10.35 en 2004), celle des notes des admis est de 12.48 (11.76 en 2005 et 12.60 en 2004). Le niveau général est donc proche de celui de la session 2004 et meilleur qu'en 2005.

4) Quelques conseils aux candidats

Pour leur exposé, la plupart des candidats ont à peu près respecté le temps imparti ; toutefois, certains exposés n'ont pas dépassé 25 à 30 minutes, ce qui a été pénalisé. S'il convient de viser une durée d'exposé proche des 45 minutes, il est toutefois très préférable de faire plus court que de vouloir « tenir » le temps par des répétitions ou des développements hors sujet. Un bon exposé de 40 minutes ne sera pas pénalisé. De même, est-il déconseillé d'accélérer le débit pour finir dans les temps. Est appréciée la capacité à bien gérer le temps imparti.

D'une manière générale, il convient de se détacher de ses notes et de parler distinctement en essayant d'intéresser le jury. La leçon vise à apprécier entre autres compétences la capacité à communiquer. La plupart des candidats ont construit un plan lisible, soit montré grâce au rétroprojecteur à la disposition des candidats, soit inscrit au tableau, ce qui a l'inconvénient de prendre du temps qui pourrait être consacré à l'exposé lui-même. Certains candidats ont

manifestement cherché à gagner du temps lors de l'inscription au tableau du plan, ce qui n'a évidemment pas trompé le jury.

Sur le fond, certains candidats n'ont pas vraiment traité le sujet posé. Ce qui signifie souvent une insuffisante réflexion sur les termes exacts du sujet. Trop souvent aussi le plan n'est pas pertinent ou trop déséquilibré. Enfin, la conclusion est souvent bâclée, alors qu'elle doit montrer la capacité à résumer l'essentiel de l'argumentation et à ouvrir d'autres perspectives sur le sujet.

En particulier, il convient de réfléchir au sujet avant de se précipiter vers les rayons de la bibliothèque pour accumuler un nombre aberrant d'ouvrages. Trop d'exposés consistent en juxtaposition arbitraire ou maladroite de passages puisés au fil des pages lues à un rythme rapide. S'il est essentiel de situer la problématique du sujet par rapport aux grands débats théoriques en économie ou sociologie, et donc de se référer aux auteurs essentiels par rapport au sujet précis, il ne faut pas tomber dans le travers qui consiste à citer le maximum d'auteurs au risque de donner une impression de grande superficialité.

En définitive, le candidat doit montrer sa bonne culture générale, sa capacité à traiter de manière claire et structurée un sujet précis selon une problématique pertinente, son aptitude à distinguer l'essentiel de l'accessoire et à intéresser un auditoire par une élocution adaptée, tout en respectant une contrainte de temps.

Lors de la discussion avec le jury, il est préférable d'avouer ne pas connaître la réponse à une question que de se perdre dans des digressions pénalisantes. En effet, il vaut mieux permettre au jury de poser d'autres questions sur lesquelles on pourra être moins ignorant.

RAPPORT SUR L'ÉPREUVE ORALE DE COMMENTAIRE D'UN DOSSIER

Jury : Sylvie Aprile, Antoine Bevort, Jean-Claude Caron, Gilles Martin, Valérie Oheix, Didier Vin-Datiche.

1) Remarques générales

L'épreuve sur dossier (coefficient 3), qui dure 45 minutes, consiste en un commentaire de texte dont la durée est de 30 minutes, suivi d'un entretien avec le jury de 15 minutes. La durée de la préparation est de 4 heures. Pour cette épreuve, les candidats ne peuvent consulter aucun document autre que le texte proposé. L'exposé ne peut excéder le temps imparti. Un exposé trop court est pénalisé en fonction de l'écart avec la durée prescrite.

Rappelons que le travail du candidat vise à montrer : 1) sa bonne compréhension du texte, de ses références théoriques et de son approche méthodologique ; 2) sa capacité à inscrire le texte dans un corpus de travaux aussi bien théoriques qu'historiques ; 3) ses qualités d'expression et d'organisation dans la présentation de l'analyse et de la discussion critique du texte ; 4) sa culture économique et sociale aussi bien théorique qu'empirique notamment dans les réponses aux questions qui suivent la présentation.

Concernant le contenu de l'exposé, le commentaire de l'article ne peut donc se réduire à un résumé même pertinent, de sorte que le texte ne peut constituer la seule substance du commentaire ni, à l'inverse, se réduire à n'être que le prétexte d'une analyse éloignée du texte. L'exposé doit introduire une « valeur ajoutée ». Un bon commentaire expose dès l'introduction des éléments qui permettent de contextualiser l'article, son objet, les références théoriques et méthodologiques. En d'autres termes, tout en présentant de façon détaillée le texte, le candidat doit faire la preuve de sa culture sociologique, économique et/ou historique en illustrant son propos de remarques qui vont au-delà du résumé, évitent la paraphrase, tout en restant centré sur des remarques ayant un rapport étroit avec le contenu du document. La difficulté consiste évidemment à adopter une juste mesure entre une claire restitution du texte et la mise en perspective de celui-ci tout en proposant un plan original et pertinent.

IL convient d'insister sur certaines des contraintes dans lesquelles l'épreuve de dossier s'inscrit. L'exposé est de 30 minutes et cette durée ne doit pas être dépassée. La gestion du temps est essentielle tout en veillant à un rythme ni trop lent ni trop rapide. Il faut articuler de façon audible et un débit trop précipité ou trop monotone est préjudiciable. Cela requiert donc quelques séances d'entraînement. L'oral de l'agrégation n'impose pas de normes concernant l'utilisation du tableau, comme cela semble être le cas au CAPES. De même, il est indifférent que la personne interrogée parle debout ou assise. Néanmoins, noter en silence, en tournant le dos au jury, son plan au tableau, est une mauvaise stratégie qui fait perdre quelques précieuses minutes durant lesquelles on peut par exemple expliciter le choix et l'ordre des parties, notamment quand elles comportent des intertitres dont l'énumération écrite et silencieuse devient vite très fastidieuse.

De façon générale, on peut observer que les candidats sont plus à l'aise dans les connaissances théoriques que dans celle des faits. Le jury a été frappé par quelques lacunes assez répandues concernant la connaissance empirique de quelques données concrètes (RMI, SMIC). Un candidat ignorait jusqu'à l'existence du MEDEF ou la fusion en cours Mittal-Arcelor. D'autres ne semblent pas bien savoir ce qu'est un centre d'appel... N'oublions pas qu'il s'agit tout de même d'un recrutement de professeurs appelés à enseigner les sciences économiques et sociales : c'est-à-dire une discipline qui vise à construire un regard critique sur le monde économique et social, ce qui suppose une connaissance minimale de l'actualité économique et sociale.

Concernant les questions enfin, rappelons qu'elles sont partie prenante de l'épreuve. Un candidat qui perd tous ses moyens à ce moment ne peut pas avoir une bonne note. Même quand il ne connaît pas la réponse, lorsque le jury lui tend des perches, la réactivité et la recherche active de réponses sont appréciées et valorisées. Il ne faut donc pas hésiter à « raisonner tout haut », car on fait là la preuve qu'on prend le problème à bras le corps, ce qui met le jury dans de meilleures dispositions que quand il se heurte au silence.

Moyennes de l'épreuve observées depuis 2001 (ensemble et par nature du dossier)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Ensemble	10.0	10.3	11.6	9.9	9.8	9.9
Sociologie	10.4	9.2	12.5	9.8	9.9	10.1
Economie	9.6	11.4	10.8	10.0	9.7	9.7

Comme on peut le voir sur les lignes correspondant à chacune des disciplines, les notes fluctuent d'une année sur l'autre, ce qui fait apparaître clairement que la préparation du

concours ne se prête pas à la mise en place de stratégies opportunistes : les textes varient d'une année sur l'autre, sur le fond comme sur la forme.

Distribution des notes

Note minimale : 04/20 ; maximale : 16/20

Note	Effectif
04	1
05	2
06	3
07	6
08	8
09	5
10	4
11	4
12	3
13	4
14	6
15	2
16	1

Soit, 6 candidats entre 4 et 6
19 candidats entre 7 et 9
11 candidats entre 10 et 12
13 candidats entre 13 et 16

Moyenne générale à l'épreuve des 49 présents : 9.9

Moyenne des admis : 11.65

Aucun candidat ayant eu moins de 7 à cette épreuve n'a été admis.

2) Le traitement des textes fournis en dossier d'économie

Les dossiers de l'épreuve d'économie ont été sélectionnés dans le respect des règles appliquées dans ce domaine au cours des années antérieures. Les articles retenus se caractérisent donc par :

- La diversité des sources documentaires : les articles – le plus souvent de parution récente - sont puisés dans un éventail très large de revues spécialisées ;
- La variété des sujets proposés : la seule contrainte étant d'éviter les thèmes retenus pour l'épreuve écrite, les thèmes proposés sont diversifiés ;
- L'absence de formalisme excessif : si une maîtrise élémentaire des méthodes quantitatives est le plus souvent nécessaire, il ne faut, en aucun cas, être un spécialiste d'économétrie.

Dans cette perspective, la restitution critique - en un temps limité - des idées principales d'un article d'une revue économique spécialisée est un exercice intellectuel perçu par les membres

du jury comme à la fois stimulant et discriminant. En effet, elle permet tout d'abord de tester chez les candidats une compétence indispensable au métier d'enseignant en milieu scolaire ou universitaire : comprendre un article spécialisé et restituer son contenu oralement devant un auditoire. Par ailleurs, cette restitution ne doit pas se confondre avec une simple répétition de l'article, ni une relecture de celui-ci : aussi faut-il élaborer un plan de la présentation approprié et développer une argumentation qui positionne la réflexion de l'auteur dans le champ de l'analyse économique. C'est une opération qui requiert une réelle culture économique. Un grand nombre de présentations se sont ainsi révélées insuffisamment problématisées.

Bien que les candidats disposent le plus souvent de la culture minimale requise pour réaliser les prestations attendues, il n'empêche que les notes attribuées par le jury restent très dispersées. Plusieurs hypothèses peuvent être avancées pour expliquer ce constat.

- Ce n'est pas la qualité de l'article qui est évaluée – les comités de lecture et de rédaction des revues s'y sont employés avant leur publication - mais bien la capacité du candidat à produire une restitution orale satisfaisante. Il n'y a donc pas de corrélation significative entre la « difficulté » des articles – parfois appréciée subjectivement - et les notes attribuées. L'article sur les conventions, jugé *a priori* difficile, a donné lieu à d'excellentes prestations de la part de certains candidats. En revanche, l'évaluation de la rentabilité des sociétés non financières a parfois obligé le jury à constater l'existence de lacunes surprenantes sur un thème pourtant plus standard de l'analyse économique.
- Le questionnement des examinateurs comporte souvent une vérification préalable de la solidité des connaissances du candidat et de sa bonne compréhension générale des principales idées. A cet égard, le jury est toujours surpris de constater que certaines questions de base restent parfois sans réponse satisfaisante. Le constat d'une discordance entre la capacité d'argumentation affichée pendant l'exposé et la faiblesse des réponses apportées à certaines questions simples portant sur des notions fondamentales est un fait récurrent qui conduit les membres du jury à s'interroger parfois sur les processus d'apprentissage cognitif mis en œuvre par les candidats.
- De la même façon, il est étonnant que certains candidats ne soient pas à l'aise dans la compréhension des graphiques ou des tableaux qui font partie intégrante de l'article. Sans entrer dans le détail de la méthodologie éventuellement mise en œuvre dans les articles, il importe tout de même de maîtriser les principaux résultats quel que soit leur mode de présentation. Le défaut de certains candidats est de centrer leurs commentaires exclusivement sur la partie textuelle et linéaire de l'article et d'écarter les passages non textuels (graphiques, tableaux, encadrés, ...) alors que ces divers éléments contiennent parfois, une très grande quantité d'informations pertinentes, voire indispensables à la compréhension complète de l'article. Néanmoins, certains candidats tombent parfois dans l'excès inverse, allant jusqu'à écrire au tableau les équations de l'article et se perdant dans les détails techniques.
- Enfin, il est aussi dans la logique d'un concours d'utiliser toute la palette possible de la notation pour opérer une discrimination équitable des candidats. Certaines prestations atteignent des niveaux de note élevés afin de montrer que tel candidat a réalisé sur un dossier une performance sensiblement supérieure à celle des autres. Parfois, les notes peuvent être ressenties comme exagérément basses par les candidats

par rapport aux notes habituellement reçues dans leur cursus universitaire antérieur car la prestation comporte en fait une insuffisance notoire qui produit un brusque effet de disqualification. Mais ces effets d'amplification ne doivent surtout pas empêcher cependant les candidats malheureux de tenter leur chance une nouvelle fois.

3) Le traitement des textes fournis en dossier de sociologie

Comme les années précédentes, les textes de sociologie présentaient tous, à quelques exceptions près, une dimension théorique appuyée sur des faits construits par un protocole d'enquête en général aisément identifiable. Sur le fond, il y a eu peu de vrais contresens, mais parfois une certaine approximation dans la présentation des textes et des lacunes dans leur discussion critique.

Les textes présentent inévitablement une certaine hétérogénéité dans leur longueur, leur contenu, leurs auteurs. Le statut des textes peut varier, appartenir à l'« œuvre » d'Emile Durkheim ou être un des derniers prix de la revue *Sociologie du travail*, provenir de *Economie et statistique* ou *Genèse*, ou encore *Esprit*. Le candidat n'est pas jugé à l'aune de la qualité ou de la difficulté d'un dossier. Il lui appartient de souligner d'entrée de jeu les particularités contextuelles du texte.

Notons à ce propos que les revues de sociologie sont mal connues, la source particulière des articles n'est que rarement signalée. Il appartient aux candidats de se familiariser avec les grandes revues, connaître leurs spécificités. Les candidats semblent plus à l'aise à l'épreuve des textes de grands auteurs comme Durkheim, que face à un article publié dans la revue *Genèses*, donnant lieu à des contresens qu'ils auraient évités s'ils avaient connu cette revue.

L'enrichissement ou la plus value théorique apportée par les candidats est souvent limitée. Aucun candidat, à propos d'un texte de Durkheim sur la démocratie, ne cite Tocqueville, encore moins Weber. Dans le dossier sur les aspirations éducatives des familles immigrées, deux candidats sur trois ne connaissent pas l'analyse de Boudon sur l'inégalité des chances. L'utilisation des théories et des auteurs « classiques » ne saurait pour autant souffrir une simple mention superficielle, de type « vernis culturel », dénuée de connaissances solides.

Les problématiques des comparaisons internationales sont mal maîtrisées, l'approche sociétale n'est ainsi pas connue des candidats. La typologie d'Esping Anderson n'est pas inconnue, mais les modalités de construction de la typologie sont ignorées. Dans un autre ordre d'idées, la notion de « gouvernance » des entreprises semble dérouter les candidats ! De même, le concept de socialisation politique est totalement méconnu.

Des questions concrètes relatives à la problématique des emplois précaires, par exemple sur le statut précis des missions locales, révèlent des lacunes sur un sujet qui paraissait au cœur de l'actualité sociale comme d'une abondante littérature académique. Bertrand Schwartz est ainsi méconnu. L'interrogation sur les problèmes que posait le CPE (contrat première embauche) suscite une réponse peu argumentée (la précarité !) et il est difficile de faire démontrer au candidat en quoi il accentue la précarité, tellement cela paraît évident. Une connaissance journalistique, encore moins des appréciations idéologiques, sont insuffisantes.

La place de l'histoire

S'il n'y a pas de dossier d'histoire lors de cette épreuve, la présence d'un historien ne relève pas pour autant du hasard. Elle a été voulue pour permettre au jury de vérifier que les candidats, appelés, rappelons-le encore une fois, à devenir des enseignants, sont capables de situer les objets proposés par ces dossiers dans une perspective plus étendue au plan chronologique. Que ce soit en économie ou en sociologie, le poids du passé s'avère parfois très présent. Pour prendre trois exemples précis, la législation sociale réglementant le travail, le droit aux soins ou à la retraite possède son histoire : le présent s'inscrit là dans une logique de continuité et/ou de rupture qui est très sensible. Il en va de même si l'on prend l'exemple des politiques scolaires ou celui de l'histoire des phénomènes de nationalisation ou de privatisation.

Pour autant, l'intervention de l'historien/historienne membre du jury ne se limite pas à poser des questions consistant à vérifier que les candidats connaissent telle ou telle date. Plus largement, il semble important de sonder la culture historique de futurs enseignants aptes à manier des concepts, des idéologies, qui, eux-mêmes, ont une histoire. La connaissance de quelques grands noms d'historiens et de quelques grandes œuvres historiques est appréciée, lorsque le thème du dossier s'y prête. Mais, paradoxalement, l'interrogation sur le passé amène aussi l'historien à s'enquérir de la proximité du candidat avec l'actualité. On ne peut ici que redire – répétition entraînée par le constat, partagé, que l'actualité est trop souvent mal maîtrisée – l'importance de connaître très concrètement, pour un futur enseignant, l'évolution sociale et économique du monde contemporain.

Liste des textes fournis en 2006

Sociologie

7 juin : Thélot Claude, Vallet Louis-André, « La réduction des inégalités sociales devant l'école depuis le début du siècle », *Economie et statistique*, n° 334, 2000-4

8 juin : Barbier Jean-Claude, « La précarité, une catégorie française à l'épreuve de la comparaison internationale », *Revue française de sociologie*, n° 46-2, 2005, pp. 351-371

9 juin : Durkheim Emile, « *Leçons de sociologie* : septième, huitième et neuvième leçons : morale civique, Formes de l'Etat. La démocratie », 1890-1900

12 juin : Bernard Sophie, « Le temps de l'activité de la caissière : entre logique productive et logique de service », *Sociologie du travail*, 47 (2005), pp. 170-187

13 juin : Tournier Vincent, « Les guignols de l'info, et la socialisation politique des jeunes », *Revue française de science politique*, vol. 55, n° 4, août 2005, pp. 691-724

14 juin : Tissot Sylvie, « Les sociologues et la banlieue : la construction savante du problème des « quartiers sensibles » (1985-1995) », *Genèses*, 60, septembre 2005

15 juin : Donzelot Jacques, « La nouvelle question urbaine », *Esprit* n° 58, novembre 1999

16 juin : Baszanger, Isabelle, « Socialisation professionnelle et contrôle social, le cas des étudiants en médecine futurs généralistes », *Revue française de sociologie*, XXII, 1981, pp. 223-245

19 juin : Brinbaum Yaël, Kieffer Annick, « D'une génération à l'autre, les aspirations éducatives des familles immigrées : ambition et persévérance », *Education & formations* n° 72, septembre 2005

20 juin : Ebersold Serge, « L'insertion, ses métamorphoses, ses registres de cohérence à la lumière d'un corpus de circulaires (1982-1993) », *Sociétés contemporaines*, 2005, n° 58, pp. 105-130

Économie

7 juin : Cadoret Isabelle, Guegen Chantal, « Le rôle des services dans la croissance française sur la période 1970-1997 », *Economie appliquée*, n° 1, 2004, pp. 83-105

8 juin : Hernandez Emile-Michel, Marco Luc, « L'entrepreneuriat et les théories de la firme », *Revue Française de Gestion*, n° 138, avril-juin 2002, pp. 129-144

9 juin : Schwarz Sonia, « Marchés des permis à pollution et concurrence imparfaite », *Revue Française d'Economie*, 3, volume XX, janvier 2006, pp. 183-219

12 juin : Melka Johanna, Nayman Laurence, « TIC et productivité : une comparaison internationale », *Economie internationale*, n° 98, 2004, pp. 35-57

13 juin : Picart Claude, « Evaluer la rentabilité des sociétés non financières », *Economie et Statistique*, n° 372, 2004, pp. 89-116

14 juin : Leveuge Grégory, « Les banques comme vecteurs et amplificateurs des chocs financiers : le canal du capital bancaire », *Economie Internationale, La revue du CEPII*, 104 (2005), pp. 65-95

15 juin : De Larquier Guillemette, Batifoulier Philippe, « Peut-on suivre de mauvaises conventions ? Coordination et Pareto-optimalité », *Economie Appliquée*, n°1, Mars 2005, pp. 5-32.

16 juin : Picart Claude, « Le tissu productif : renouvellement à la base et stabilité au sommet », *Economie et statistique*, n° 371, 2004

19 juin : Alexandre Hervé, Charreaux Gérard, « L'efficacité des privatisations françaises ? Une vision dynamique à travers la théorie de la gouvernance », *Revue économique*, Vol. 55, n° 4, juillet 2004, pp. 791-821

20 juin : Thabet Chokri, Mahé Louis-Pascal, Surry Yves, « La tarification de l'eau d'irrigation en Tunisie : une analyse en équilibre général », *Economie rurale*, n° 285, janvier-février 2005

RAPPORT SUR L'ÉPREUVE ORALE DE MATHÉMATIQUES ET STATISTIQUES APPLIQUÉES AUX SCIENCES SOCIALES

Jury : Jean-Paul Beltramone (rapporteur), Anne-Marie Litovsky, Danièle Trancart

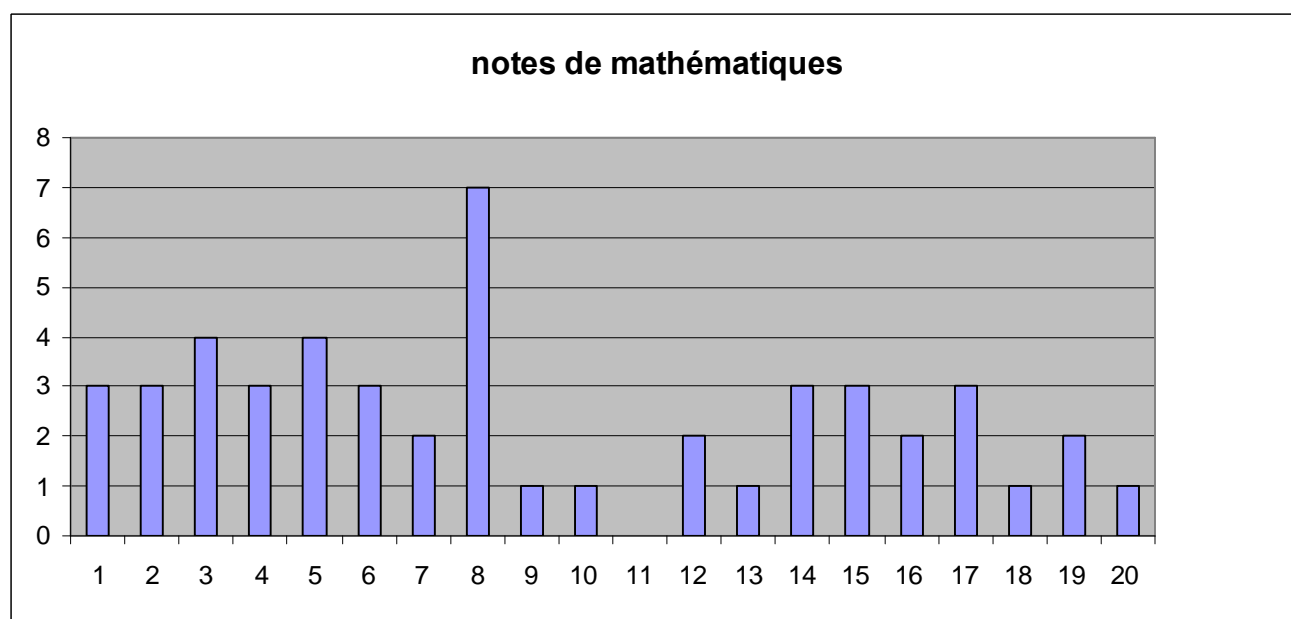
L'épreuve orale de mathématiques, affectée d'un coefficient 2, est précédée d'une préparation d'une durée de 1h30, sans consultation possible de documents. L'épreuve elle-même dure trente minutes. Le jury a, pour la session 2006, entendu 49 candidats sur les 50 admissibles. Cette épreuve est articulée autour d'un objectif double : il s'agit, d'une part, de s'assurer que le candidat maîtrise les concepts et les outils mathématiques et statistiques utiles à un enseignant de sciences économiques et sociales de l'enseignement secondaire, d'autre part de mesurer l'acquisition d'une culture mathématique et statistique nécessaire à la compréhension des théories et analyses socio-économiques quantitatives.

Chaque candidat a traité un sujet composé de deux exercices au moins, portant sur des domaines différents du programme de l'épreuve. Un échantillon des sujets proposés est donné en annexe du présent rapport. Cette année, le jury s'est attaché à proposer une partie de niveau « plutôt élémentaire » dans chaque sujet, dans le sens où elle sollicitait essentiellement des méthodes et des outils de l'enseignement secondaire, ou nécessitait la mobilisation de connaissances statistiques de base pour l'étude d'une série de données. Devant les résultats très variables obtenus par les candidats, cette tendance sera confirmée lors des prochaines sessions, illustrant ainsi très concrètement le double objectif assigné à cette épreuve.

Résumé statistique de la série des notes obtenues

Nombres de candidats notés : **49** - Moyenne : **9,04** - Ecart type : **5,72**

Médiane : **8** - 1^{er} quartile : **4** - 3^{ème} quartile : **14**



Commentaires du jury et conseils aux futurs candidats

Environ un tiers des candidats obtient une note inférieure ou égale à 5 sur 20. Leur prestation a souligné de grandes difficultés à maîtriser des contenus élémentaires, exigibles d'élèves de terminale ES, ou a mis en évidence de graves lacunes dans le raisonnement, voire dans la remise en question de résultats heurtant le simple bon sens. Ainsi, par exemple, un placement sur deux ans au taux d'intérêt annuel de 10% peut déboucher (toute actualisation mise à part), après application « d'une formule », sur une somme finale spectaculairement inférieure au dépôt initial Parmi les lacunes qu'il convient de signaler comme trop fréquentes chez les candidats ayant obtenu une note faible, on retiendra : la maîtrise insuffisante des suites, géométriques en particulier, l'incapacité à manipuler les opérations élémentaires sur les matrices, des connaissances trop approximatives concernant l'analyse fonctionnelle la plus simple. Les statistiques posent également souvent difficulté, même dans leurs aspects les plus élémentaires : calculs de moyennes, histogrammes (densité), ...

A contrario, presque un tiers des candidats obtient une note de 14 sur 20 ou plus, qui témoigne d'une bonne maîtrise des méthodes et des outils. Certaines prestations sont même tout à fait excellentes, et les sept candidats ayant obtenu 17 sur 20 ou plus ont fait preuve d'une assimilation remarquable des notions abordées dans les sujets sur lesquels ils ont été interrogés.

Le jury recommande aux futurs candidats de tenir compte des quelques conseils qui suivent afin de réussir au mieux l'épreuve de mathématiques et statistiques appliquées aux sciences sociales.

- Une bonne maîtrise des programmes de l'enseignement secondaire est indispensable. Pour les candidats qui douteraient de la solidité de leurs acquis à ce niveau, il est vivement conseillé de revisiter les contenus et les méthodes correspondants.
- Les concepts et outils mathématiques ou statistiques développés dans les programmes de second cycle de sciences économiques et sociales doivent être également connus ; les grandes lignes du programme de l'épreuve sont reprises ci-dessous, le texte exhaustif étant publié au Bulletin Officiel de l'Education Nationale n°29 du 17 juillet 2003.
- Le jury tient le plus grand compte de la clarté de l'exposé, et valorise la prestation orale du candidat : certaines notes très convenables ont été attribuées à des candidats qui, après obtention de résultats erronés à l'issue de leur préparation, ont su les remettre en question, les corriger, et mettre ainsi en évidence une réactivité et un esprit critique nécessaires à l'exercice de l'enseignement. Par ailleurs, connaître une « formule », même exacte, est souvent insuffisant ; le jury attend qu'elle soit comprise, et que le candidat puisse la commenter, l'expliquer, voire la démontrer dans certains cas simples. Ainsi, par exemple, connaître le principe d'actualisation et mettre en relation les calculs correspondants avec les propriétés élémentaires des suites géométriques semble une compétence exigible de tous les candidats. Enfin, la nature orale de l'épreuve permet au candidat de ne pas écrire au tableau l'intégralité de ses résultats ou de ses calculs intermédiaires. Un bon équilibre entre commentaires oraux et résultats écrits est apprécié du jury et facilite au demeurant la bonne gestion du temps par le candidat.

Résumé des principales notions figurant au programme de l'épreuve

Le programme de mathématiques de terminale doit être très bien assimilé.

S'ajoutent à ces contenus des approfondissements qui font partie du programme des deux premières années de licence de sciences économiques, ainsi que des programmes d'enseignement statistiques de second cycle.

Analyse :

- Fonction numérique d'une variable réelle : continuité, dérivabilité, tableau de variations, graphe, convexité. Primitives, calcul intégral. Développements limités, formule de Taylor.
- Fonction numérique de plusieurs variables : dérivées partielles, gradient, différentielle d'ordre 1 et 2. Intégrales doubles.
- Optimisation d'une fonction de plusieurs variables. Multiplicateurs de Lagrange
- Suites : sens de variation, convergence. Suites récurrentes, suites arithmétiques, géométriques. Application au taux d'intérêt.
- Séries : définition, convergence, cas des séries de terme général : q^n , $\frac{q^n}{n!}$, $\left(\frac{1}{n}\right)^k$.

Algèbre et géométrie :

- Espaces et sous-espaces vectoriels de dimension finie : bases, dimension ; exemples : \mathbf{R}^2 , \mathbf{C} .
- Applications linéaires : noyau, image, rang. Matrice d'une application linéaire.
- Opérations sur les matrices. Changement de base, diagonalisation.
- Résolution d'un système linéaire d'équations.
- Produit scalaire, distance, norme. Projection orthogonale.
- Equation de droites dans le plan, de plans dans l'espace.

Calcul des probabilités :

- Evénements aléatoires, probabilité dans le cas d'un univers fini ou infini.
- Probabilités conditionnelles, théorème de Bayes, événements indépendants.
- Variables aléatoires discrètes ou continues. Fonction de répartition. Densité de probabilité.
- Moments centrés ou non centrés (moyenne, écart type). Espérance mathématique d'une fonction d'une variable aléatoire. Quantiles d'ordre p.
- Loi de probabilité de variables aléatoires usuelles : uniforme, binomiale, Poisson, gaussienne (normale), exponentielle. Théorème central limite.
- Variables aléatoires à valeurs dans \mathbf{R}^2 : loi du couple (cas discret ou continu), covariance, coefficient de corrélation linéaire.
- Matrice de variance covariance, de corrélation pour p variables aléatoires.

Statistique :

- Variable statistique unidimensionnelle (qualitative ou quantitative) : moyenne, écart type, coefficient de variation, de symétrie. Quartiles, quantiles d'ordre p. Graphiques : diagrammes, boîtes à pattes (boxplot), histogramme.
- Statistique descriptive multidimensionnelle :
- Cas de p variables quantitatives : matrice de covariance, de corrélation linéaire, analyse en composantes principales, régression linéaire multiple.
- Analyse des correspondances simples dans le cas de deux variables qualitatives.

- Statistique inférentielle :
- Estimateur : propriétés, estimation ponctuelle ou par intervalle de confiance.
- Tests d'hypothèses : risques d'erreur, région critique. Application aux tests du chi-deux (ajustement à une loi, liaison de deux variables qualitatives).
- Modèle linéaire (cas de la régression linéaire simple ou multiple) : estimateur des moindres carrés, test de Student de signification des coefficients de régression.

- Lecture de sorties de logiciels dans le cas de traitements informatiques de données. Interprétation des résultats d'une analyse statistique unidimensionnelle ou multidimensionnelle de données socio-économiques.

Bibliographie :

- Tous manuels de mathématiques du second cycle de l'enseignement secondaire
- Blair, Jacques : *Algèbre linéaire pour l'économie et les sciences sociales*, 1990, Editions universitaires
- Blum, Alain : *Mathématiques et statistiques appliquées aux sciences sociales*, 1991, Bordas-Dunod
- Bouzitat Claude, Pradel Jacqueline : *Mathématiques, fonctions de plusieurs variables*, 1992, éditions Cujas
- Bry, Xavier : *Analyses factorielles simples*, 1995, Economica
- Dupont, Bernard : *Algèbre pour les sciences économiques*, 1997, éditions A. Colin
- Michel Philippe : *Cours de mathématiques pour économistes*, 1996, Economica
- Poupalion Gabriel, Pupion Georges : *Les mathématiques de l'économie*, 2002, Vuibert
- Py Bernard : *Statistique descriptive : nouvelle méthode pour comprendre et réussir*, 1996, Economica
- Saporta Gilbert : *Probabilités, analyse des données, statistiques*, 1990, Technip
- Sol, Jean-Louis : *Mathématiques : accès à l'université*, 1993, Dunod
- Truc, Jean-Paul : *Précis de mathématiques et de statistiques*, 1994, Nathan
- Wonnacott Thomas, Wonnacott Ronald : *Statistique : Economie, gestion, sciences, médecine avec exercices d'application*, 1991, Economica.

EXEMPLES DE SUJETS PROPOSES A LA SESSION 2006

SUJET n°1

Exercice 1

Placement à versements croissants

Soit x un nombre réel distinct de 1.

1) Démontrer, pour tout entier naturel $n \geq 1$, l'égalité : $\sum_{k=0}^n x^k = \frac{1-x^{n+1}}{1-x}$.

2) En déduire, pour tout réel x distinct de 1 et tout entier naturel $n \geq 1$, une expression, en fonction de x et de n , de la somme :

$$S_n(x) = n + (n-1)x + (n-2)x^2 + \dots + 2x^{n-2} + x^{n-1} = \sum_{k=0}^{n-1} (n-k)x^k$$

3) Un particulier désire se constituer un capital en effectuant un versement annuel, pendant n années, dans les conditions suivantes :

- le premier versement a_1 est d'un montant de 1000 euros.
- chaque versement annuel est supérieur de 100 euros au versement précédent
- le placement est effectué sur la base d'un taux d'intérêt annuel i (les intérêts sont composés)

a) Exprimer, en fonction de n et de i , le montant du capital $C(n,i)$ constitué pour n versements annuels, au taux d'intérêts annuel i , à la fin de la n -ième année de placement.

b) Préciser le capital constitué pour $n=20$ et $i=0,05$.

Exercice 2

Le tableau suivant donne la situation des jeunes hommes en France en mars 1995 (Source : INSEE).

Age	[15 – 18 [[18 – 20 [[20 – 22 [[22 – 24[[24 – 26 [Total
Situation						
Scolarisés	83	67,9	42,8	22,6	9,2	43,6
Emplois aidés (stagiaires, apprentis ..)	12,1	11,8	11,7	11	8,9	11
Emplois non aidés	0,9	6,1	21	41,3	62,8	27,6
Service national	0	5,5	6,6	10,2	5,3	5,7
Chômeurs	1,2	5,1	11,7	11,1	10,9	8,2
Autres	2,8	3,6	6,2	3,8	2,9	3,9
Total	100	100	100	100	100	100
Effectif en milliers	774	765	849	890	865	4143

1 Définissez la population, l'unité statistique, les caractères étudiés et leur nature

2 Quels types de distributions fournit ce tableau de données ?

3 Déterminez la distribution en pourcentage par âge des hommes scolarisés ou occupant des emplois aidés en mars 1995. Calculez sa moyenne, son écart-type et son coefficient de variation.

4 Construire un histogramme de cette distribution.

5 Parmi l'ensemble des jeunes hommes de moins de 22 ans en mars 1995, quel est le pourcentage en situation d'emplois aidés ou au service national.

6 Quel est le taux de chômage des jeunes de moins de 26 ans.

SUJET n°2

Exercice 1

Préliminaires

Soit a un réel strictement positif et n un entier strictement positif tels que $na > 1$.

Notons g l'application définie sur $[1, +\infty[$ par : $g(t) = t^{n+1} - (1+a)t^n + a$

1. Calculer les valeurs $g(1)$, $g(1+a)$ et $\lim_{t \rightarrow +\infty} g(t)$.
 2. Dresser le tableau de variations de g . En déduire que g admet un minimum en une valeur t_0 que l'on déterminera. Vérifier que $1 < t_0 < 1+a$.
 3. Montrer qu'il existe un unique réel $y > 1$ tel que $g(y) = 0$ et que $y \in]t_0, 1+a[$.
-

Une entreprise envisage d'acquérir un nouveau matériel dont le prix est égal à I ($I > 0$), dont la durée de vie est estimée à n années (n est un entier naturel non nul) et dont la valeur résiduelle est nulle (au terme des n années, le prix de revente du matériel est nul). L'utilisation de ce nouvel investissement procurera à l'entreprise, à la fin de la k -ième année ($1 \leq k \leq n$), une recette notée R_k .

On suppose que $R_k > 0$ et que $\sum_{k=1}^n R_k > I$.

Pour tout $n \geq 1$, on considère la fonction f_n définie sur l'intervalle $]-1, +\infty[$ par :

$$f_n(x) = -I + \sum_{k=1}^n \frac{R_k}{(1+x)^k}$$

$f_n(x)$ représente, pour un taux d'actualisation égal à x , la valeur actualisée nette du projet d'investissement.

4. Dresser le tableau de variations de f_n . Dessiner la courbe représentative de f_n .
5. Montrer que l'équation $f_n(x) = 0$ admet une unique solution x_n strictement positive. (x_n représente le taux de rentabilité interne du projet d'investissement).

Dans la suite, on suppose que toutes les recettes R_k sont égales. On note R leur valeur commune.

6. Que vaut $f_n(0)$? Donner l'expression de $f_n(x)$ lorsque $x \neq 0$.

7. On pose $y_n = 1 + x_n$. Montrer que : $(y_n)^{n+1} - \left(1 + \frac{R}{I}\right)(y_n)^n + \frac{R}{I} = 0$.

8. En utilisant les préliminaires, justifier que : $0 < \frac{1}{n+1} \left(n \frac{R}{I} - 1 \right) < x_n < \frac{R}{I}$.

En déduire $\lim_{n \rightarrow +\infty} x_n$.

Exercice 2

Calculs de probabilités

Un étudiant prépare trois concours, et il suppose que les probabilités qu'il réussisse à chacun des trois concours sont égales à un même réel p (avec $p \in [0; 1]$). Il suppose également que les réussites à chacun des trois concours sont indépendantes les unes des autres.

Selon son raisonnement (dont on lui laissera la responsabilité...), il en déduit que la probabilité qu'il réussisse à l'un des trois concours au moins est égale à $3p$.

Question1 :

Proposer une argumentation qui permette de convaincre cet étudiant de la nature erronée de son raisonnement.

Question2 :

Déterminer la valeur exacte, en fonction de p , de la probabilité recherchée par l'étudiant.

Question 3 :

Existe-t-il une valeur de p pour laquelle le raisonnement adopté par l'étudiant conduit à un résultat « exact » ?

Question 4 :

Déterminer les valeurs de p pour lesquelles le raisonnement adopté conduit à une erreur de moins de 10%.

SUJET n°3

Exercice 1

Le responsable de ressources humaines d'un grand groupe souhaite construire un modèle permettant d'expliquer le salaire mensuel brut en euros (Y) de l'ensemble des employés du groupe.

Pour cela, il construit un échantillon aléatoire de 36 employés et décide de tester deux variables explicatives qui lui semble pertinentes : le nombre d'années d'études supérieures (X1) et le nombre d'années d'ancienneté (X2).

On trouvera en annexe des extraits des trois modèles de régression linéaire réalisés sur cet échantillon de 36 salariés.

A partir des éléments fournis en annexe, répondre aux questions suivantes :

1- Calculer l'intervalle de confiance de la moyenne de Y avec un risque de confiance de 5%. Interpréter les résultats (fractile d'une loi de student pour 35 d .d.l et 2,5% : 2,028)

2-Pour chacun des 3 modèles proposés :

Interpréter les coefficients de détermination. Comment sont-ils calculés ?

Effectuer les tests de student sur les variables explicatives

Comment est calculé le t de student. Vérifier une des valeurs.

3- Compte tenu des informations dont vous disposez, quel modèle proposez-vous d'utiliser? Justifier ce choix

4- Quels sont les paramètres du modèle choisi? Comment sont calculés les coefficients du modèle.

5- Antoine Dupont, employé du groupe, 38ans, 10 ans d'ancienneté et avec 4 ans d'études supérieures gagne 2050 euros par mois et s'estime sous-payé.

Quel est le salaire d'un employé ayant le même profil que Antoine Dupont ?

6 – En supposant que l'erreur standard (rapport de l'écart-type à la moyenne) calculée sur ce salaire moyen est de 24,4 euros, calculer l'intervalle de confiance du salaire calculé précédemment (risque 5%). Antoine Hariri est-il sous payé ?

Voir les annexes au verso

ANNEXES :

Variable	Moyenne	Ecart type corrigé
Y	1850	795,88
X1	3,5	2,4
X2	4,17	2,15

modèle	Coefficient de détermination
Y en X1	0,967
Y en X2	0,00063
Y en X1 et X2	0,97

Régression de Y en X1

	Coefficients	Ecart-type	T de Student	sign bilat
Constante	706			
X1	326,9	10,08	32,43	0,000.

Régression de Y en X2

	Coefficients	Ecart-type	T de Student	sign bilat
Constante	1811,2			
X2	9,32	63,62	0,146	0,6

Régression de Y en X1 et X2

	Coefficients	Ecart-type	T de Student	sign bilat
Constante	742			
X1	327,27	10,15	32,24	0,000
X2	- 8,98	11,35	-0,79	0,35

Exercice 2

On considère la fonction f définie sur \mathbb{R} par :

$$f(t) = \frac{1}{e^t + 2 + e^{-t}}$$

1. Vérifier que f est paire. Étudier le sens de variations de f . Tracer la courbe représentative de f .

2. a) Vérifier que, pour tout réel t , $f(t) = \frac{e^t}{(e^t + 1)^2}$.

b) Soient a et b deux réels tels que $a \leq b$. Montrer que : $\int_a^b f(t) dt = \frac{1}{1+e^a} - \frac{1}{1+e^b}$.

c) En déduire que les intégrales suivantes sont convergentes et calculer leur valeur :

$$\int_0^{+\infty} f(t) dt$$

$$\int_{-\infty}^0 f(t) dt$$

$$\int_{-\infty}^{+\infty} f(t) dt$$

On considère une variable aléatoire à densité X dont la fonction de répartition F est définie par :

$$F(x) = \int_{-\infty}^x f(t) dt$$

3. Montrer que, pour tout réel x : $F(x) = \frac{e^x}{e^x + 1}$ et $F(-x) = 1 - F(x)$.

4. Calculer les probabilités $P(X \leq \ln 2)$ et $P(-\ln 2 < X \leq \ln 2)$.

5. Calculer la probabilité conditionnelle $P(X \leq \ln 3 / X > \ln 2)$.

6. Déterminer l'unique réel positif α tel que $P(-\alpha < X \leq \alpha) = \frac{1}{2}$.

SUJET n°4

Exercice 1

Évolution d'une population.

On considère les matrices M et N définies par :

$$M = \begin{pmatrix} 1 & 0 & 0 \\ 0,2 & 1 & 0 \\ 0 & 0,2 & 1 \end{pmatrix} \quad \text{et} \quad N = \begin{pmatrix} 0 & 0 & 0 \\ 0,2 & 0 & 0 \\ 0 & 0,2 & 0 \end{pmatrix}$$

- 1) Déterminer, pour tout entier naturel $n \geq 1$, la valeur de la matrice N^n .
- 2) Pour tout entier naturel $n \geq 1$, exprimer les coefficients de la matrice M^n en fonction de n .

On s'intéresse à l'évolution des populations de trois pays A, B et C sur des périodes successives de même durée. En l'absence de tout mouvement migratoire, d'une période à la suivante, les populations de A et B augmenteraient de 20%, et celle de C resterait stable. Mais au cours d'une période, 20% de la population du pays A émigre vers B, et 20% de la population de B émigre vers C.

On suppose qu'au départ, chacun des trois pays comptait 10 millions d'habitants.

- 3) En notant $P_n = \begin{pmatrix} a_n \\ b_n \\ c_n \end{pmatrix}$ la matrice colonne formée des effectifs des populations des trois pays A, B et C respectivement à l'issue de n périodes, et en s'appuyant sur les résultats de la question précédente, exprimer a_n, b_n, c_n en fonction de n .
- 4) Après combien de périodes la population du pays B aura-t-elle doublé ?
- 5) Après combien de périodes la population de C aura-t-elle au moins décuplé ?

Exercice 2

Partie A

Une compagnie aérienne étudie la réservation sur l'un de ses vols. Une place donnée peut être dans deux états : **réservée** ou **libre**.

La place est libre le jour d'ouverture de la réservation et son état évolue chaque jour jusqu'à la fermeture de la réservation de la façon suivante :

- Si la place est **réservée** le jour k , elle le sera encore le jour suivant avec la probabilité 0,9.
- Si la place est **libre** le jour k , elle sera réservée le jour suivant avec la probabilité 0,4.

Pour k entier positif, on note r_k la probabilité que la place soit réservée le jour k .

1. Montrer que la suite (r_k) est une suite arithmético-géométrique.
2. Exprimer r_k en fonction de k .
3. Calculer $r = \lim_{k \rightarrow +\infty} r_k$.

Partie B

On suppose maintenant que le nombre de jours de la réservation est suffisamment grand et on admet que la probabilité que la place soit réservée le jour de la fermeture de la réservation est égale à r .

L'avion a une capacité de 140 passagers, mais la compagnie pense que, du fait des annulations, il est possible d'ouvrir à la réservation un nombre de places plus important, que l'on note n .

On appelle X la variable aléatoire égale au nombre de places, parmi les n , qui seront effectivement réservées.

4. Quelle est la loi de X ? Donner $E(X)$ et $V(X)$.
5. Justifier que l'on peut approcher la loi de X par une loi normale $\mathbf{N}(m, s)$ dont on donnera les paramètres.
6. Déterminer la valeur maximale que doit prendre n afin que $P(X \leq 140) > 0,95$.

SUJET n°5

Exercice 1

Partie I

Soient les matrices : $M = \begin{pmatrix} 0 & \frac{1}{4} & 0 \\ 1 & \frac{1}{2} & 1 \\ 0 & \frac{1}{4} & 0 \end{pmatrix}$, $P = \begin{pmatrix} 1 & 1 & 1 \\ 4 & -2 & 0 \\ 1 & 1 & -1 \end{pmatrix}$, $Q = \begin{pmatrix} 1 & 1 & 1 \\ 2 & -1 & 2 \\ 3 & 0 & -3 \end{pmatrix}$ et

$$D = \begin{pmatrix} 1 & 0 & 0 \\ 0 & -\frac{1}{2} & 0 \\ 0 & 0 & 0 \end{pmatrix} .$$

1. Calculer le produit PQ . En déduire que P est inversible et exprimer P^{-1} en fonction de Q

2. Calculer le produit $Q \begin{pmatrix} 0 \\ 1 \\ 0 \end{pmatrix}$ puis vérifier que $PD^n Q \begin{pmatrix} 0 \\ 1 \\ 0 \end{pmatrix} = \begin{pmatrix} 1 - \left(-\frac{1}{2}\right)^n \\ 4 + 2\left(-\frac{1}{2}\right)^n \\ 1 - \left(-\frac{1}{2}\right)^n \end{pmatrix}$.

3. Montrer que $PDQ = 6M$. Que vaut $M^n \begin{pmatrix} 0 \\ 1 \\ 0 \end{pmatrix}$?

Partie II

Une urne A contient initialement un jeton marqué 0 et un jeton marqué 1.

Une urne B contient initialement un jeton marqué 0 et un jeton marqué 1.

On extrait simultanément un jeton de chaque urne. Ensuite le jeton extrait de l'urne A est mis dans l'urne B et inversement.

On renouvelle cet « échange » de jetons indéfiniment.

Pour tout entier $n \geq 1$, on note X_n la variable aléatoire égale à la somme des points marqués sur les jetons de l'urne A après le n -ième échange. On note $p_n = P(X_n = 0)$, $q_n = P(X_n = 1)$ et $r_n = P(X_n = 2)$.

Pour $n = 0$, X_0 représente la somme initiale des points marqués sur les jetons de l'urne A . Ainsi $X_0 = 1$, $p_0 = 0$, $q_0 = 1$ et $r_0 = 0$.

1. Déterminer p_1 , q_1 et r_1 .

2. Soit n un entier naturel non nul.

(a) Déterminer les probabilités conditionnelles suivantes :

$$P(X_{n+1} = 0 / X_n = 0) , P(X_{n+1} = 0 / X_n = 1) , P(X_{n+1} = 0 / X_n = 2) .$$

En déduire que $p_{n+1} = \frac{1}{4}q_n$.

(b) Déterminer les probabilités conditionnelles suivantes :

$$P(X_{n+1} = 1 / X_n = 0) , P(X_{n+1} = 1 / X_n = 1) , P(X_{n+1} = 1 / X_n = 2) .$$

En déduire une expression de q_{n+1} en fonction de p_n , q_n , r_n .

(c) De même donner une expression de r_{n+1} en fonction de p_n , q_n , r_n .

On note $U_n = \begin{pmatrix} p_n \\ q_n \\ r_n \end{pmatrix}$.

3. Montrer que : $\forall n \geq 1, U_{n+1} = M U_n$. La relation est-elle valable pour $n = 0$?

Montrer que $U_n = M^n U_0$.

Déduire de la **partie I** les expressions de p_n , q_n et r_n en fonction de n .

Calculer $\lim_{n \rightarrow +\infty} p_n , \lim_{n \rightarrow +\infty} q_n , \lim_{n \rightarrow +\infty} r_n$.

Exercice 2

Une entreprise a effectué un sondage auprès de sa clientèle pour connaître son appréciation sur le service de livraison. Les résultats ont été les suivants :

	Pas du tout satisfait	Plutôt pas satisfait	Plutôt satisfait	Très satisfait
Clients plus de 2 ans d'ancienneté	10	50	245	195
Clients d'au plus 2 ans d'ancienneté	40	90	205	165

1 Calculez le pourcentage total de clients plutôt satisfaits ou très satisfaits.

2 Calculez le pourcentage de clients de plus de 2 ans d'ancienneté parmi les clients plutôt satisfaits ou très satisfaits

3 Calculez l'intervalle de confiance associé à ce dernier pourcentage, pour un risque de 5% (la valeur du fractile d'une loi Normale à 2,5% est 1,96)

4 Donnez le tableau des profils-lignes.

5 Donnez le tableau de contingence obtenu en regroupant :

d'une part les clients pas du tout satisfaits et plutôt pas satisfaits

et d'autre part les clients plutôt satisfaits et très satisfaits

6 Si les deux caractères étaient indépendants, combien aurait-on de clients de plus de 2 ans d'ancienneté dans la catégorie plutôt satisfait ou très satisfait ?

7 Y a-t-il indépendance entre les deux caractères ? (pour un risque de 5% et 1 d.d.l on obtient un Chi-deux théorique de 3,84).

SUJET n°6

Exercice 1

(Exercice constitué de deux parties indépendantes)

I La planète Alpha est peuplée de deux catégories d'individus, « les bleus » et « les verts ». Un journaliste revient d'un voyage et publie l'information suivante :

Sur la planète Alpha, règne une inégalité liée à la couleur des habitants. La preuve en est que :

90% des « bleus » sont pauvres

90% des pauvres sont « bleus »

Ce journaliste vous a-t-il convaincu ?

II On effectue une enquête auprès de 280 jeunes collégiens tirés au hasard. Parmi les questions posées, on s'intéresse aux résultats concernant le sexe, le niveau en français réparti en 2 catégories (pas de difficulté- des difficultés) et un indicateur portant sur la fréquence de lectures (petit lecteur- grand lecteur).

Les résultats sont contenus dans le tableau ci-dessous :

		Garçons	Filles
Pas de difficultés	Grand lecteur	39	78
	Petit lecteur	26	27
Des difficultés	Grand lecteur	30	20
	Petit lecteur	35	25

1 Calculer la proportion de grands lecteurs sur l'ensemble de l'échantillon. Donner alors un intervalle de confiance pour cette proportion dans l'ensemble de la population et pour un risque de 5% (la valeur du fractile d'une loi Normale à 2,5% est 1,96)

2 Calculer cette même proportion sur l'ensemble des élèves en difficulté. Donner alors un intervalle de confiance pour cette proportion dans l'ensemble de la population et pour un risque de 5% (la valeur du fractile d'une loi Normale à 2,5% est 1,96)

3 Comparer ces deux intervalles de confiance. Conclure.

4 Etudier l'indépendance statistique entre les variables fréquence de lecture et difficulté en français (pour un risque de 5% et 1 d.d.l on obtient un Chi-deux théorique de 3,84).

Exercice 2

Soit a un réel strictement positif.

On considère la fonction f définie sur \mathbb{R} par :

$$f(t) = \begin{cases} a(1-t)^{a-1} & \text{si } t \in [0, 1[\\ 0 & \text{si } t \notin [0, 1[\end{cases}$$

1.a- Dessiner la courbe représentative de f . Distinguer plusieurs cas, suivant les valeurs de a .

b- Calculer, pour tout $x \in [0, 1[$, $\int_0^x f(t) dt$.

En déduire que l'intégrale $\int_0^1 f(t) dt$ est convergente et calculer sa valeur.

c- Justifier que f peut être considérée comme une densité de probabilité.

On considère maintenant une variable aléatoire X admettant f comme densité.

On définit la variable aléatoire $Y = -\ln(1 - X)$ et on admet que Y est une variable aléatoire à densité.

F désigne la fonction de répartition de X et G désigne la fonction de répartition de Y .

2. Calculer $F(x)$ pour tout réel x .

3. **a-** Calculer $G(x)$ pour tout réel x .

b- Montrer que Y suit une loi exponentielle de paramètre a .

4. Lorsque λ est un réel strictement positif, que vaut $\int_0^{+\infty} e^{-\lambda x} dx$?

5. **a-** Montrer que la variable aléatoire e^{-Y} possède une espérance et exprimer $E(e^{-Y})$ en fonction de a .

b- En déduire que X possède une espérance et que $E(X) = \frac{1}{1+a}$.

6. **a-** Montrer que la variable aléatoire e^{-2Y} possède une espérance et exprimer $E(e^{-2Y})$ en fonction de a .

b- Calculer la variance de e^{-Y} , puis la variance de X .

ANNEXES

LISTE DES MEMBRES DU JURY (Session 2006)

	Académie
Président	
M. Alain Michel , inspecteur général de l'éducation nationale	(Ministère)
Vice-présidente	
Mme Laurence Scialom , professeure à l'Université ParisX-Nanterre	Paris
Autres membres du jury	
Mme Sylvie Aprile , maître de conférence à l'Université F. Rabelais	Orléans-Tours
Mme Isabelle Backouche , maître de conférence à l'EHESS,	Paris
M. Jean-Paul Beltramone , IA-IPR de mathématiques	Créteil
M. Antoine Bevort , professeur au CNAM	Paris
Mme Hélène Buisson-Fenet , professeure agrégée au LEST	Aix-Marseille
M. Jean-Claude Caron , professeur à l'université de Clermont	Clermont-Ferrand
M. Yves Deloye , professeur à l'IEP de Strasbourg	Strasbourg
M. Olivier Ihl , professeur à l'IEP de Grenoble	Grenoble
M. Jacques Le Cacheux , professeur à l'université de Pau	Bordeaux
Mme Florence Lefresne , agrégée docteur à l'IRES	Créteil
Mme Anne-Marie Litovsky , professeure agrégée à l'Université de Nice	Nice
M. Gilles Martin , prof. de chaire sup., lycée Lakanal (Sceaux)	Versailles
Mlle Valérie Oheix , maître de conférence à l'Université de Paris X	Versailles
M. Walid Oueslati , maître de conférence à l'INH d'Angers	Nantes
Mme Judith Rainhorn , maître de conférence à l'Université de Valenciennes	Lille
Mme Corinne Rostaing , maître de conférence, université de Lyon II	Lyon
M. François de Singly , professeur à l'université de Paris V	Paris
Mme Danièle Trancart , maître de conférence, université de Rouen	Rouen
M. Didier Vin-Datiche , IA-IPR de sciences économiques et sociales	Rennes

LISTE DES THEMES DES EPREUVES ECRITES DEPUIS 1990

Les dates correspondent à l'année de l'apparition du thème

Science économique

La spécialisation internationale (1990)

Analyse des systèmes productifs contemporains et de leur évolution depuis la seconde guerre mondiale (1991)

Les politiques monétaires depuis 1945 et leurs fondements théoriques (1992)

La politique sociale (1993)

Le progrès technique (1994)

Economie monétaire internationale (1995)

La pensée économique de John M. Keynes (1996)
La consommation et l'épargne des ménages (1997)
Macroéconomie et finance (1998)
Economie et démographie (1999)
Risque et incertitude en économie (2000)
La théorie économique avant 1850 (2001)
Croissance et cycles (2002)
Economie de l'environnement et des ressources naturelles (2003) (Bibliographie : BO du 30 mai 2002)
Construction européenne et politique économique (2004) (Bibliographie : BO du 17 juillet 2003) (mise à jour : BO du 19 mai 2005)
Mondialisation et commerce international (2005) (BO du 20 mai 2004) (mise à jour : BO du 19 Mai 2005)
Travail et emploi dans les pays développés (2006) (BO du 19 mai 2005)
Les analyses économiques de l'entreprise (2007) (BO du 27 avril 2006)

Sciences sociales (puis sociologie)

La consommation comme phénomène social (1990)
Normes juridiques et normes sociales (1991)
Ages et sociétés (1992)
Sociologie de l'entreprise (1993)
La participation politique (1994)
Rite et société (1995)
Immigration et intégration nationale (1996)
L'éducation : acteurs, institutions, valeurs (1997)
Evolution des qualifications et dynamique des classifications professionnelles (1998)
Féminin/masculin : approches sociologiques (1999)
Max Weber : religion et société (2000)
Ville et problèmes urbains (2001)
Corps et société : travail, santé, sport, paraître, ... (2002)
Expliquer et comprendre (2003) (BO du 30/5/2002)
Les réseaux sociaux (2004) (BO du 17/7/2003) (mise à jour BO du 19 mai 2005)
Les conflits sociaux (2005) (BO du 20/5/2004) (mise à jour du 19 mai 2005)
Famille et modernité occidentale (2006) (BO du 19 mai 2005)
Approches sociologiques de la culture (2007) (BO du 27 avril 2006)

Histoire et géographie du monde contemporain

La société française des années 1900 à la fin des années 60 (1990)
L'Allemagne d'une guerre à l'autre : économie et société, 1918-1945 (1991)
Croissance économique, mutations sociales, culturelles et spatiales en France (1840-1914) (1992)
La Chine de 1949 à 1980 : population et économie (1993)
Les politiques économiques en France : 1919- 1974 (1994)
Les Etats-Unis, 1865-1914 : économie et société (1995)
Entreprises, patrons et salariés en France de 1840 à 1920 (1996)
Les deux Allemagnes : 1945-1989 (1997)
Banques et crédit en Angleterre et en France de 1841 à 1981 (1998)

Economie et société dans l'Afrique coloniale française et britannique de 1880 à la décolonisation (1999)
 Etat, économie et société en France, en Allemagne-RFA et au Royaume-Uni, des années 1880 à nos jours (2000)
 Le travail en France de 1880 à nos jours (2001)
 Le logement en Europe (France, R-U, RFA) de 1830 à la fin des années 1960 (2002)
 Société et pouvoirs dans l'Europe socialiste : URSS (1929-1990), RDA et Pologne (1945-1990) (2003)
 Le monde agricole en France des années 1880 aux années 1980 (2004) (BO du 17/7/2003)
 Emigration et immigration en Europe et aux Etats-Unis du milieu du XIX^e siècle à la veille de la seconde guerre mondiale (2005) (BO du 20/5/2004)
 Les femmes en France (1830-1995) (2006) (BO du 19 mai 2005)
 L'enseignement (primaire, secondaire et supérieur) en Allemagne, en France et en Grande-Bretagne de 1815 à 1939 (2007) (BO du 27 avril 2006)

Droit public et science politique (première session en 2004)

Le régime politique de la V^e République : identité et mutations (2004)
 Les transformations de la démocratie représentative (2004)
 Des deux thèmes ont été présentés (avec les bibliographies) au BO du 17/7/2003
 Le deuxième thème sur la démocratie représentative a été repris en 2005 (avec mise à jour bibliographique) (BO du 20/5/2004)
 Les institutions politiques de la V^e République : genèse et crise contemporaine (2005) (BO du 20/5/2004)
 Violence et politique (2006) (BO du 19 mai 2005)
 Les transformations de l'Etat (2007) (BO du 27 avril 2006)

Note : A partir de l'année 2005, la présentation des thèmes de l'année suivante comprend une mise à jour bibliographique de tous les thèmes (si nécessaire) en sus des indications bibliographiques concernant les nouveaux thèmes.

Liste des ouvrages achetés en 2006

Aghion Ph, Cohen E, Pisani Ferry J, Politique économique et croissance en Europe, rapport du CAE, La Doc. Française, 2006
 Aglietta Michel, Macroéconomie financière (2 tomes), La Découverte, 2005 (2X9 = 18 €)
 Amable Bruno, Les cinq capitalismes, Seuil, 2005 (24€)
 Amar Thierry, Les apports de l'école autrichienne d'économie, Vuibert, 2005 (29 €)
 Amblard H, Bernoux P et alii, Les nouvelles approches sociologiques des organisations, Seuil, 2005 (22 €)
 Artus Patrick, Cette Gilbert, Productivité et croissance, rapport du CAE n° 48, La Doc. Fr., 2004 (12 €)
 Askenasy Philippe, Les désordres du travail. Enquête sur le nouveau productivisme, Seuil, 2005 (11 €)
 Avenel Cyprien, Sociologie des quartiers sensibles, A. Colin, 2004 (8.50 €)
 Baudelot C, Leclercq F (dir.), Les effets de l'éducation, La Doc. Française, 2005 (28 €)

Baudelot C, Establet R, Suicide, l'envers de notre monde, Seuil, 2005 (21 €)

Bercot Régine, de Coninck Frédéric (coord.), L'univers des services, 2005, L'Harmattan, (16 €)

Berger Laurent, Les nouvelles ethnologies, A. Colin, 2004 (8.50 €)

Bernoux Philippe, Sociologie du changement dans les entreprises et organisations, Seuil, 2004 (22 €)

Berthelot Jean-Michel, La construction de la sociologie, QSJ ?, Puf, 2001 (7.50 €)

Bhagwati Jagdish, Eloge du libre-échange, Ed. d'Organisation, 2005 (20 €)

Boissieu de Chr., Deneuve C (dir.), Les entreprises françaises 2005, Economica, 2005 (15 €)

Borlandi, Boudon, Cherkaoui, Valade (dir.), Dictionnaire de la pensée sociologique, Puf, 2005 (39 €) (2 exemplaires)

Bosserelle Eric, Dynamique économique : croissance, crises, cycles, Gualino, 2004 (22 €)

Boudon Raymond, Tocqueville aujourd'hui, O. Jacob, 2005 (23 €)

Boyer Pierre, Théorie de la régulation, La Découverte, 2004 (7.95 €)

Cahiers Français, La Documentation Française
 N° 324, La santé, janvier/février 2005 (9.50 €)
 N° 325, Mondialisation et commerce international, mars/avril 2005 (9.50 €)
 N° 326, Comprendre la société, mai/juin 2005 (9.50 €)
 N° 327, La microéconomie en pratique, juillet/août 2005 (9.50 €)

Cahuc Pierre, Zyberberg André, Le chômage, fatalité ou nécessité ?, Flammarion, 2005 (12 €)

Capdevila Nestor, Le concept d'idéologie, Puf, 2004 (25 €)

Caradec François, de Singly Fr., Sociologie de la vieillesse et du vieillissement, A. Colin, 2004 (8.55 €)

Carnot Nicolas, Tissot Bruno, La prévision économique, Economica, 2003 (29 €)

Castel Odile, Histoire des faits économiques, PU Rennes, 2005 (18 €)

CEPII, L'économie mondiale 2006, La Découverte, 2005 (8.50 €)

Chaniac R, Jézéquel J-P, La télévision, La Découverte, 2005 (7.95 €)

Chenu Alain, Sociologie des employés, La Découverte, 2005 (9 €)

Chevallier Jacques, Le service public, QSJ ?, Puf, 2003 (7.50 €)

Cherkaoui Mohamed, Sociologie de l'éducation, QSJ ?, Puf, 2004 (7.50 €)

Coase Ronald, L'entreprise, le marché et le droit, Ed. d'Organisation, 2005 (22 €)

Collectif, Les valeurs des Européens, *Futuribles* n° 277, juillet-août 2002 (20 €)

Collectif, Les inégalités en France, *Futuribles* n° 307, avril 2005 (12 €)

Collectif, Les mutations de l'école ; le regard des sociologues, Sciences Humaines, 2005 (22€)

Corcuff Ph, Ion J, de Singly F, Politiques de l'individualisme, Textuel/ La Discorde, 2005 (18 €)

Coulangeon Philippe, Sociologie des pratiques culturelles, La Découverte, 2005 (9 €)

Coulon Alain, L'école de Chicago, QSJ ?, Puf, 2002 (7.50 €)

Delas J-P, Milly B., Histoire des pensées sociologiques, A. Colin/Dalloz, 2005 (25 €)

Denis Jean-Michel (dir.), Le conflit en grève ? La Dispute, 2005 (26 €)

Dubar Claude, Sociologie des professions, A. Colin, 2005 (24 €)

Dubé François, L'école des chances, Seuil, 2004 (10.50 €)

Duchesne S, Haegel F, L'enquête et ses méthodes, A. Colin, 2005 (8.55 €)

Duhamel Olivier, Pisier Evelyne, Chatelet Fr., Histoire des idées politiques, Puf, 2004 (22 €)

Durkheim Emile, Les règles de la méthode sociologique (1895), Puf, 2004 (8.50 €)

Durkheim E, Leçons de sociologie, Puf, 2003 (11,50 €)

Duru-Bellat Marie, L'école des filles, L'Harmattan, 2004 (24 €)

Duru-Bellat Marie, L'inflation scolaire, Seuil, 2006 (10.50 €)
Durand Jean-Pierre, La chaîne invisible, Seuil, 2004 (24 €)

Fitoussi Jean-Pierre, La politique de l'impuissance, Arléa, 2005 (17 €)
Fontaine P, Hamet J, Les marchés financiers internationaux, QSJ ?, Puf, 2003 (7.50 €)
Gaulejac (de) Vincent, La société malade du changement, Seuil, 2005 (19 €)
Giraud Claude, Histoire de la sociologie, QSJ ?, Puf, 2004 (7.50 €)
Gréau Jean-Luc, L'avenir du capitalisme, Gallimard, 2005 (19 €)
Gruel Louis, Pierre Bourdieu, illusionniste, PURennes, 2005 (15 €)
Gurgand Marc, Economie de l'éducation, La Découverte, 2005 (7.95 €)

INSEE, Tableaux de l'économie française 2005-2006 (15 €)
INSEE, L'économie française, comptes et dossiers 2005-2006 (15 €)
INSEE, Les immigrés en France, 2005 (15 €)
INSEE, Les salaires en France, éd. 2005 (15 €)
IRES, Les mutations de l'emploi en France, La Découverte, 2005 (8.50 €)
Javeau Claude, Sociologie de la vie quotidienne, QSJ ?, Puf, 2003 (7.50 €)
Jouanneau Daniel, L'Organisation Mondiale du Commerce, QSJ ?, Puf, 2003 (7.50 €)
Kaufmann Jean-Claude, Sociologie du couple, QSJ ?, Puf, 2003 (7.50 €)
Kaufmann J-C, L'entretien compréhensif, A. Colin, 2005 (8.55 €)

Lahire Bernard, L'esprit sociologique, La Découverte, 2005 (27 €)
Laville Jean-Louis, Sociologie des services. Du marché à la solidarité, érès, 2005 (20 €)
Lavoie Marc, L'économie post-keynésienne, La Découverte, 2004 (8.50 €)
Leclerc Gérard, Sociologie des intellectuels, QSJ ?, Puf, 2003 (7.50 €)
Lemel Yannick, Les classes sociales, QSJ ?, Puf, 2004 (7.50 €)
Lojkin Jean, L'adieu à la classe moyenne, La Dispute, 2005 (20 €)

Marx K, Le 18 Brumaire de L-N. Bonaparte (1852), 1001 Nuits
Mathieu Jean-Luc, L'Union européenne, QSJ ?, Puf, 2005 (7.50 €)
Mattelart Armand, Diversité culturelle et mondialisation, La Découverte, 2005 (7.95 €)
Matthieu L, Comment lutter. Sociologie et mouvements sociaux, Textuel, 2004 (19 €)
Maurin Eric, Le ghetto français, enquête sur le séparatisme social, Seuil, 2005 (11 €)
Nisbet Robert A., La tradition sociologique (1966), Puf, 2005 (14 €)
North Douglas, Le processus de développement économique, Ed. d'Organ., 2005 (28 €)

OFCE, L'économie française 2006, La Découverte, 2005 (8.50 €)
Palier Bruno, La réforme des systèmes de santé, QSJ ?, Puf, 2005 (7.50 €)
Parsons Talcott, La configuration du système social, Pr. Univ. Sc. Soc. Toulouse, 2004 (15€)
Paugam Serge, Les formes élémentaires de la pauvreté, Puf, 2005 (25 €)
Perez-Vitoria Silvia, Les paysans sont de retour, Actes Sud, 2005 (20 €)
Poulain Jean-Pierre, Sociologies de l'alimentation, Puf, 2005 (13 €)
Rieffel Remy, Sociologie des médias, Ellipses, 2005 (15 €)
Robert Philippe, Sociologie du crime, La Découverte, 2005 (9 €)
Rosselin Céline, Julien Marie-Pierre, La culture matérielle, La Découverte, 2005 (9 €)
Rouilleau-Berger Laurence, La rue, miroir des peurs et des solidarités, Puf, 2004 (15 €)

Saint-Etienne Christian, Le Cacheux Jacques, Croissance équitable et concurrence fiscale, rapport au CAE, La Doc. Française, 2005 (17 €)
Scieur Philippe, Sociologie des organisations, A. Colin, 2005 (16 €)

Siné Alexandre, L'ordre budgétaire. Economie politique des dépenses de l'Etat, Economica, 2005

Singly (de) F, Sociologie de la famille contemporaine, A. Colin, 2004 (8.55 €)

Singly (de) F, Le soi, le couple et la famille, Pocket Poche, Pr. de la Cité, 2005 (6.65 €)

Singly (de) F, Les uns avec les autres, Hachette Poche, 2005 (7.98 €)

Singly (de) F, L'individualisme est un humanisme, L'Aube, 2005 (10.36 €)

Steiner Philippe, la sociologie de Durkheim, La Découverte, 2005 (7.95 €)

Stroobants Marcelle, Sociologie du travail, A. Colin, 2005 (9 €)

Terrail Jean-Pierre, L'école en France, La Dispute, 2005 (20 €)

Thélot Claude, Tel père, tel fils, nlle éd., Hachette, Paris, 2004 (10 €)

Thomas Raymond, Sociologie du sport, QSJ ?, Puf, 2002 (7.50 €)

Ury John, Sociologie des mobilités, A. Colin, 2005 (25 €)

Valier Jacques, Brève histoire de la pensée économique, Flammarion, 2005 (7.20 €)

Vatin François, Trois essais sur la genèse de la pensée sociologique, La Découverte/Mauss, 2005 (23 €)

Vigour Cécile, La comparaison dans les sciences sociales, La Découverte, 2005 (19 €)

Voye Liliane, Construction d'un monde, construction d'une discipline, de Boeck, 2006 (17 €)

Willaime Jean-Pierre, Sociologie des religions, QSJ ?, Puf, 2004 (7.50 €)

Willaime J-P, Sociologie du protestantisme, QSJ ?, Puf, 2005 (7.50 €)

La liste des achats de 2007 sera affichée dans la salle de préparation de la leçon.

Rappel : la liste des ouvrages de la bibliothèque peut être consultée sur le site :

<http://ses.ens-lsh.fr>